

Du 27 mai au 2 juin 2024 - N° 4917

le Journal du Palais

2€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (95^e année)

FORUMECO BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Le portrait du Journal du Palais

Quand le bois sonne, sonne, sonne...

Menuisier, charpentier, ébéniste de formation et guitariste d'un groupe local, Mathieu Solbach est devenu luthier il y a quelques années. Un choix de carrière récompensé du prix des métiers d'art du Doubs par la CMA BFC. *Page 16*

Le parc éolien d'Oigny (enfin) inauguré

L'équipement installé au milieu de parcelles agricoles a été inauguré le 23 mai, au terme d'un processus entamé en 2013. À terme, les cinq mâts de 3 MW chacun produiront une énergie décarbonée équivalente à l'alimentation de 12.000 foyers. *Page 4*

Elthys désacralise la gestion de patrimoine

Portée par deux Auxerroises, cette nouvelle société veut tisser un réseau national dont l'acculturation des clients aux placements financiers est le leitmotiv. *Page 5*

6 pages d'annonces légales

Lire les pages 10 à 15

BFC : une destination qui séduit de plus en plus



Marquée par une fréquentation touristique en hausse de 3,8 % par rapport à 2022, BFC Tourisme envisage « de belles prévisions pour les mois qui viennent ». L'année passée, 76 millions de nuitées ont été décomptées dans la

région Bourgogne Franche-Comté (toutes nationalités et tous motifs), avec une augmentation de 10 % des nuitées des touristes étrangers, dont une reprise des marchés asiatiques. « 2023 est aussi une année record pour

les campings (3,5 millions de nuitées, soit une augmentation de 6,4 % par rapport à 2022, ndlr), témoignant peut-être d'une envie de retour à la nature, mais surtout d'une crise du pouvoir d'achat et d'un contexte d'inflation, observe

Patrick Ayache, président de BFC Tourisme. Il faut quand même préciser que le camping n'est plus tout à fait une offre low cost, ça devient aussi une offre de qualité ».

Page 7

Agir localement pour la réindustrialisation

La succession des crises qui ont frappé la France a démontré la nécessité d'y retrouver une capacité productive souveraine. La réindustrialisation est ainsi devenue une priorité nationale. « Nous avons connu une division par deux de l'emploi industriel en moins de cinquante ans, la destruction de deux millions d'emplois sur les 30

dernières années », affirme Sébastien Martin, président du Grand Chalon et de l'association Intercommunalités de France. Il est urgent d'agir ! D'où la signature mardi 15 mai à Dole d'une déclaration commune pour la réindustrialisation des territoires entre la région et Intercommunalités de France. *Page 3*

Vétoquinol à la conquête du monde. *Page 6*

R 28302 - 4917 - 2€



Votre ville
PASSÉE AU
PEIGNE FIN

- RENCONTRES
- COUPS DE CŒUR
- DÉCOUVERTES

VERSION NUMÉRIQUE OFFERTE



NOUVELLE ÉDITION
PAR DES AUTEURS LOCAUX
7,95 € SEULEMENT

En vente chez votre libraire, sur internet et sur les réseaux sociaux !

Cristalead
INGÉNIERIE



CONSTRUIRE VOS AMBITIONS

03 80 79 34 03
www.cristalead.fr

Le nombre d'utilisateurs des néobanques



Le boom des néobanques

Apparues dans le paysage bancaire français depuis une quinzaine d'années, les néobanques (telles que N26, Revolut ou Hello Bank), dont les services sont accessibles uniquement en ligne, ont su attirer des centaines de millions d'utilisateurs à travers le monde. D'après les estimations issues des Market Insights de Statista, le nombre de clients des néobanques devrait atteindre le seuil des 300 millions à l'échelle mondiale cette année, soit un chiffre qui a triplé depuis 2020. Au cours de la même période, la valeur annuelle des transactions du secteur a été multipliée par quatre et pourrait atteindre en 2024, si les tendances se confirment, 5.800 Mds€ et près de 7.000 Mds€ en 2025 (prévision en date de mars 2024).

Choose France



La France en tête de l'Europe

À l'issue de la septième édition du sommet « Choose France », la France s'affirme comme le pays européen le plus attractif en matière d'investissements étrangers. Cette année, ce sont 15 Mds€ d'investissements qui ont été annoncés, un nouveau record qui devrait permettre la création ou la pérennisation de 10.000 emplois sur le territoire d'après l'Élysée. Microsoft a annoncé un investissement majeur de 4 Mds€ pour l'extension de son infrastructure cloud et intelligence artificielle, tandis qu'Amazon a annoncé un investissement d'1,2 Md€ devant permettre la création de plus de 3.000 emplois directs en CDI. En 2023 déjà, la France était en tête du classement des pays européens les plus attractifs, bénéficiant de 1.194 des 5.694 projets d'implantations et d'extensions annoncés sur le continent.

L'eau se raréfie en BFC



L'eau se raréfie en BFC

Dans un contexte où les épisodes de sécheresse se cumulent ces dernières années et que de plus en plus d'arrêtés préfectoraux sont pris en Bourgogne Franche-Comté pour restreindre l'usage de l'eau, l'Insee précise que c'est désormais un habitant de la région sur deux qui vit dans un territoire très touché par la sécheresse. Dans le détail, au 30 septembre 2023, 51 % de la population (soit 1,42 million de personnes) étaient situés dans une zone où le niveau d'alerte préfectoral est en crise. Dans ces territoires, seuls les prélèvements pour l'eau potable, la santé, la sécurité civile et la salubrité sont ainsi autorisés. Le reste de la population du territoire se répartit comme suit : 27 % dans une zone d'alerte renforcée, 16 % dans une zone d'alerte et 6 % dans une zone de vigilance.

baromètre

Une entreprise spécialisée dans la réparation d'articles de mode via des solutions numériques a vu le jour à Longvic en avril, son nom : Mend Me, soit répare-moi en Anglais.



Élisa Cherrier souhaite « réparer » la mode

À la fois atelier physique de réparation d'articles de mode et plateforme web, la jeune entreprise Mend Me est née de la volonté d'Élisa Cherrier de rendre le monde de la mode plus durable. Diplômée de l'Institut textile et chimique (Itech) en tant qu'ingénieure textile et manager de projets d'innovation, elle a travaillé pour de grands noms comme Vuitton, Berluti, Hanes France (Dim)... « J'ai également été deux ans responsable qualité chez Balzac Paris. Nous avions une politique de remplacement par du neuf de tous nos retours clients, ce qui représentait un investissement conséquent pour l'entreprise sans parler du coût environnemental. J'ai alors proposé l'idée de mettre en place un service de réparation qui reposerait sur un partenariat avec un artisan travaillant dans le textile et la maroquinerie, mais j'ai échoué à trouver le candidat idéal. Je n'avais pour autant pas envie de mettre ce projet à la poubelle, convaincue qu'il y avait là matière à faire bouger les lignes dans notre manière de consommer la mode. Je me suis alors lancée à mon compte en donnant naissance à la start-up Mend Me en février de

cette année », raconte Élisabeth Cherrier. Le marché de la réparation de vêtements et d'accessoires (chaussures, sacs...) est en plein essor, mais les sociétés sont actuellement représentées par des artisans locaux qui ont toujours existé, généralement limités à un seul domaine d'expertise et qui n'ont pas pris le tournant de la transition numérique. Ils ont donc un réseau limité à une clientèle de proximité. Ce que propose Mend Me c'est de dépoussiérer cela par un concept de digitalisation de la réparation extrêmement simple : « Les clients passe commande en ligne via un outil innovant qui, par le biais de quelques questions sur la nature du défaut, leur communique le prix à payer pour sa réparation. Après paiement en ligne, ils nous envoient leurs articles, soit en les déposant dans un point relais (nous avons tissé un partenariat avec Mondial Relais), soit chez nos partenaires (Ann' mode à Dijon), ou directement dans notre atelier de Longvic. Nos artisans qualifiés s'occupent des retouches, de l'entretien et des réparations à effectuer avant de les renvoyer au point relais initial, ou nous les tenons à disposition à l'Atelier suivant le choix du client »,

explique la fondatrice qui a ouvert son atelier en avril et comptera trois salariés début juin.

Mend Me entend cibler à la fois les professionnels en BtoB et BtoBtoC et les particuliers en BtoC. L'entreprise vise ainsi les marques de mode qui souhaitent promouvoir la durabilité et agir sur leur impact environnemental tout en fidélisant leur clientèle grâce à un service qui a du sens, les boutiques en local comme Caractère d'homme et La Boutique à Dijon, les entreprises qui utilisent des vêtements professionnels ou souhaitant mettre en place une conciergerie au sein de leurs locaux ou encore des fédérations sportives qui pourront proposer un service de réparation de leurs tenues aux adhérents. « Étant moi-même cavalière, j'ai déjà contractualisé avec des clubs d'équitation et nous avons été sollicités par une association d'escrime ». Soutenue par la CMA, le réseau entrepreneur Bourgogne, dont elle est lauréate, France Active, Initiative Côte-d'Or, les Docks numériques et l'AER BFC, la start-up aura nécessité un investissement total de 120k€.

Frédéric Chevalier

Ils bougent.



DU NOUVEAU À LA BSB. Édouard Mognetti prend la direction de la School of wine & spirits business (SWSB) – l'entité de la BSB dédiée au management des vins et spiritueux. Il succède à Jérôme Gallo qui en était à la tête depuis la création de la structure, en 2013 – et qui poursuit sa carrière à la BSB. Diplômé de l'université de Bourgogne, Édouard Mognetti est titulaire d'un executive master de l'EM Lyon ainsi que du mastère spécialisé en commerce international des vins et spiritueux de la SWSB. Ayant notamment occupé des responsabilités au sein du groupe Famille Piffaut Vins & Domaines, il a passé sept ans au Bureau interprofessionnel des vins du Centre-Loire (BIVC), dont il était directeur général depuis 2020. L'arrivée d'Édouard Mognetti intervient dans le cadre d'une réorganisation de la SWSB pour accompagner sa croissance, avec la nomination de Lara Agnoli comme responsable du département Wine Business. Lara Agnoli a obtenu un doctorat en « Wine economics and rural development » à l'université de Florence. Elle est professeure associée en économie du vin à la BSB depuis 2016.

décideurs

L'information locale & régionale se trouve sur :

journal-du-palais.fr



À LA UNE

La BFC actrice de la résistance à la désindustrialisation

Bourgogne Franche-Comté. Mercredi 15 mai 2024, à Dole, Marie-Guite Dufay, présidente de la région BFC et Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France, ont signé une déclaration commune pour la réindustrialisation des territoires.



La succession des crises qui ont frappé la France a démontré la nécessité d'y maintenir – ou d'y retrouver – une capacité productive souveraine. La réindustrialisation est ainsi devenue une priorité nationale. « *Le financement de notre modèle social, l'indépendance de notre pays et la cohésion de nos territoires exigent de rompre avec la longue séquence de désindustrialisation que nous avons connu : division par deux de l'emploi industriel en moins de cinquante ans, destruction de deux millions d'emplois sur les 30 dernières années, plaçant la France dans le peloton de queue des pays européens au regard du poids de l'industrie dans son produit intérieur brut*, affirme Sébastien Martin, président du Grand Chalons et de l'association Intercommunalités de France. *C'est pourquoi, dès 2018, Intercommunalités de France initiait la démarche d'un Pacte productif, signé entre les associations d'élus, l'État et les organisations professionnelles. Ce pacte avait notamment débouché, en 2019, sur la première génération du programme Territoires d'industrie, suivi d'une seconde en novembre 2023. Ce programme porté par l'État, les régions et les intercommunalités pour accompagner de manière ascendante les projets locaux des industriels constitue une rupture dans la conception de la politique industrielle de notre pays et a déjà produit des premiers effets positifs pour la réindustrialisation des territoires. Aujourd'hui, nous avons notamment un taux de création d'emplois industriels de nouveau positif* ».

Convaincu que l'effort doit être maintenu et même soutenu, bien au-delà des seuls programmes Territoires d'industrie, Intercommunalités de France a lancé un nouveau dispositif liant plus étroitement les régions et les intercommunalités sur le volet du développement économique en vue d'accompagner et de planifier la transformation de l'industrie dans les territoires en s'appuyant sur trois enjeux : la formation, les transitions écologique et numérique. Cet outil prend la forme d'une déclaration commune signée entre les deux collectivités, comme se fut le cas le 15 mai à Dole pour la région BFC, deuxième de France à parapher un tel pack productif avec Intercommunalités de France. « *Cette déclaration commune expose une méthode innovante pour mettre*



Sébastien Martin, président du Grand Chalons et de l'association Intercommunalités de France et Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne Franche-Comté signant la déclaration commune pour un effort de réindustrialisation des territoires. Crédit : JDP.

en œuvre concrètement la politique industrielle régionale, au plus près du terrain et des besoins des industriels. Elle vise l'efficacité et la cohérence, explique Sébastien Martin. Cette méthode repose essentiellement sur le principe de subsidiarité : la région, dans son rôle de stratège et de chef de file, confie à l'intercommunalité, dans son rôle d'autorité organisatrice du développement économique, les responsabilités et la maîtrise d'ouvrage nécessaires à la concrétisation des ambitions régionales. Cette organisation témoigne d'une décentralisation mature et efficiente. Elle permet d'apporter des solutions concrètes et rapides aux entreprises sans renoncer aux objectifs d'intérêt général que sont la cohésion des territoires, la transition écologique et un plein emploi de qualité ».

UNE RÉGION QUI INCARNE LE RENOUVEAU INDUSTRIEL

À Dole, Marie-Guite Dufay a souligné dans son discours le déterminisme des décideurs locaux : « *J'ai vu ici des chefs d'entreprises et des élus qui montrent une réelle fierté pour notre*

industrie. Ici, les actes créent de l'emploi de manière bien plus concrète que les nombreux discours sur la réindustrialisation que l'on entend au sommet de l'État et c'est un bonheur ! S'enthousiasme la présidente. La Bourgogne Franche-Comté incarne le renouveau industriel et c'est donc logiquement que notre région a été désignée capitale French Tech de l'année 2024. Le gouvernement reconnaissant notamment la richesse de notre écosystème local et la forte collaboration entre acteurs publics et privés. C'est aussi nos écosystèmes hydrogène (sur les territoires d'Auxerre, Dijon, Macon et du Nord Franche-Comté), des biothérapies (à Dijon et Besançon), du nucléaire (en Saône-et-Loire), le tout avec une assise de compétence en métallurgie venant booster l'ensemble de ses filières qui sont plébiscitées au niveau national. Nous devons toutefois aller encore plus loin notamment sur les sites clés en main France 2030 récemment dévoilés par le gouvernement qui ne sont qu'au nombre de deux pour notre région (la friche de l'ancienne centrale thermique au charbon baptisée Lucy à Montceau-les-

Mines et celle de Nordeon, ancien site Philips, à Chalon-sur-Saône, ndlr) alors même que nous en avons proposé une dizaine. Deux, c'est largement insuffisant. J'ai demandé des explications au préfet de région avec l'objectif de revoir à la hausse le nombre de sites labellisés. Et j'ai reçu de lui, avant de venir ici, un message positif m'annonçant de bonnes nouvelles dans les jours à venir ».

REINDUSTRIALISATION ET MUTATIONS SOCIÉTALES

Parmi les pistes concrètes sur lesquelles cette déclaration commune pourrait travailler, Intercommunalités de France propose notamment de prévoir, dans le contexte d'objectif de zéro artificialisation nette en 2050, des adaptations qui permettront de concilier le développement industriel des territoires et la préservation des sols, de sanctuariser le foncier industriel, tout en préservant les espaces agricoles et naturels. Sur la question de l'emploi, la densification de la formation en interne est évoquée, ainsi qu'un travail sur la marque employeur pour donner envie aux jeunes de res-

ter. « *Il faut convaincre à nouveau les familles de mettre leurs enfants dans les usines* », appuie Sébastien Martin, évoquant également la création d'une « académie industrielle dans les territoires pour ramener des compétences en local ». Sur la table également : l'achat des matières premières localement et la modernisation de l'appareil productif en accélérant le déploiement des technologies de l'industrie 4.0 et de l'IA. « *Nous vivons une réindustrialisation qui s'inscrit dans un contexte qui n'est pas seulement nouveau mais qui fait face à des mutations et à des vraies révolutions. Aujourd'hui, la sobriété foncière doit être conciliée avec le développement économique. Il y a de nouvelles exigences sociétales pour faire venir les demandeurs d'emploi dans nos lieux de travail. Rien ne se fera sans la coopération entre puissance publique et privée et entre les territoires. C'est cette coopération, de toutes les forces vives, qui peut amener à construire les réponses nouvelles qui s'imposent à nous.* »

Frédéric Chevalier

Côte-d'Or. L'équipement installé au milieu de parcelles agricoles a été inauguré le 23 mai, au terme d'un processus entamé en 2013. Les cinq mâts de 3 MW chacun produiront une énergie décarbonée équivalente à l'alimentation de 12.000 foyers.

Le parc éolien d'Oigny (enfin) inauguré

C'est peu dire qu'Olivier Gallien, le maire d'Oigny, était ravi lors du coupé de ruban inaugural du parc éolien construit par EDP Renewables (EDPR, producteur et gestionnaire d'électricité d'origine renouvelable) désormais installé sur la commune au milieu de parcelles agricoles privées et une communale. L'équipement composé de cinq mâts d'une capacité de production de 3 MW chacun - soit l'équivalent de la consommation de 12.000 foyers - est en effet l'aboutissement d'un processus de plus de dix années, contrarié en son temps par des procédures contentieuses; la délibération du 13 décembre 2019 par laquelle le conseil municipal d'Oigny (37 habitants) approuvait le projet présenté par EDP Renewables ayant même fait l'objet d'une décision de la Cour administrative de Lyon... « *Un très long cheminement pour une micro-commune* », s'est amusé l'élu, avant de passer la parole aux deux parlementaires, pas moins, qui avaient fait le déplacement : le sénateur François Patriat et le député Hubert Brigand.

« LA MOITIÉ DE L'OBJECTIF »

Ces péripéties, François Patriat les

a balayées, rappelant que c'est sous sa présidence que la région BFC s'est engagée dans les énergies renouvelables. « *On en est à 50% de l'objectif fixé par le conseil régional* » pour répondre aux enjeux « *d'indépendance, d'utilisation des ressources et d'aménagement du territoire* ». Les questions de pollution visuelle ? Oui, reconnaît François Patriat, « *mais que sont-elles lorsqu'il s'agit de protéger le climat et de participer à notre souveraineté ?* » Avant de souligner que ce type d'équipement permet notamment de financer les actions sociales de certains territoires...

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Décriés pour leur impact sur l'environnement - depuis leur construction, souvent lointaine, engendrant un coût écologique de transport important, jusqu'à leur implantation impliquant des chantiers d'envergure -, les mâts éoliens sont aussi pointés du doigt quant à leur effet sur la faune et notamment les populations d'oiseaux (rapaces). EDPR a donc intégré à ses mâts une série de caméras pilotées par IA et entraînées à stopper les pales lorsque des vols d'oiseaux sont détectés afin d'éviter les collisions létales pour les animaux. Des dispositifs spécifiques pour la

Tenant le ruban, de gauche à droite : Florine Marchand, cheffe d'exploitation à EDPR, le sénateur de la Côte-d'Or François Patriat ; Olivier Gallien, maire d'Oigny ; la conseillère départementale Valérie Bouchard et le député Hubert Brigand. Crédit : JDP.



protection des chauves-souris ont été installés, le parc intégrant également la limitation des gênes acoustiques pour les riverains (il est vrai assez peu nombreux dans ce territoire de trois habitants au km²). « *C'est un parc qui tient compte des enjeux paysagers de faune et les enjeux humains en respectant le cadre de vie* », a certifié Florine Marchand, cheffe de projet

et désormais cheffe d'exploitation du parc d'Oigny puisque ce type d'installation est destiné à être en place pour au moins 25 ans.

L'équipement génère localement pour les collectivités locales (commune et intercommunalité), deux types de retombées économiques : un loyer pour la parcelle communale où est installé un des mâts et une part de l'IFER (impo-

sition forfaitaire des entreprises de réseaux). Cela représente pour une petite commune comme Oigny une manne d'environ 34.000 € par an (45.000 € pour l'intercommunalité). La commune a déjà investi en rachetant des terres agricoles qui ont été relouées à des agriculteurs biologiques.

Emmanuelle de Jesus

Design by Peter & Associés

www.grandprixdelagedor.com

HISTORIC RACING BY PETER AUTO

Yonne. Portée par deux Auxerroises, cette nouvelle société veut tisser un réseau national dont l'acculturation des clients aux placements financiers est le leitmotiv.

Elthys désacralise la gestion de patrimoine

A mi-chemin entre la Fintech et la franchise, Elthys souhaite insuffler un vent nouveau dans la profession de conseiller en gestion de patrimoine. Les cofondatrices affichent, pour cela, de fortes ambitions et un enthousiasme débordant dans la constitution de ce qui pourrait, bientôt, devenir un nouveau standard, à l'heure où les instances européennes réfléchissent à assainir le secteur. « Notre business model s'appuie sur le conseil, l'ingénierie patrimoniale et la formation des clients à la gestion de leur portefeuille, plutôt que sur la seule vente de produits », explique Laurianne Bellier. Une dimension « pédagogique » traditionnellement absente. « Trop de clients ne comprennent pas ce que les conseillers en gestion de patrimoine traditionnels leur proposent... », rebondit Emmanuelle Miredin.

S'appuyant sur un back-office



Cofondatrices d'Elthys, Emmanuelle Miredin et Laurianne Bellier entendent décrocher un secteur d'activité de la gestion de patrimoine en misant sur la formation et le conseil au client final. Crédit : JDP.

pilote depuis le siège parisien et après une formation diplômante de « Conseiller en ingénierie financière » (Cif) estampillée Elthys, les membres du réseau auront pour mission d'acculturer leur clientèle à ses placements souvent complexes, pour ne pas dire obscurs et parfois non adaptés à

leur situation. « Nous souhaitons leur inculquer une vision proactive pour qu'ils procurent à leur portefeuille les clés de compréhension à la prise de décision », précise Laurianne Bellier. « Nous avons tous peur de ce que nous ne comprenons pas. » Autrement dit : les deux dirigeantes souhaitent rendre

accessible au plus grand nombre un domaine où la multitude d'intervenants potentiels brouille les pistes.

CERCLES CONCENTRIQUES

Après quelques jours d'activité seulement, Elthys semble avoir visé juste. Trois conseillers en gestion de patrimoine, originaires d'Auxerre, de Nevers et de Troyes, ont d'ores et déjà rejoint le réseau et maillent à présent leur secteur géographique. « Nous sommes actuellement en phase de recrutement et nous avons près d'une trentaine de candidatures de professionnels situés dans toute la France qui souhaitent nous rejoindre. Nous visons un développement national, voire international afin de cibler les expatriés, mais notre priorité a été d'investir naturellement la Bourgogne », souligne Emmanuelle Miredin. Fin 2025, Elthys table sur un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,5 M€.

Stéphane Bourdier

Côte-d'Or

CAUSE À EFFET ANNONCE 40 POSTES DE RECRUTEURS DE DONATEURS À DIJON. À partir du 28 mai, Cause à Effet, agence de collecte de fonds, propose des CDD de recruteurs de donateurs d'une durée de cinq semaines. Ce déploiement territorial est associé à une demande accrue en recruteurs, qui représentent un enjeu pour les collectes humanitaires.

LE GROUPE ACCES INDUSTRIE OUVRE SA 41E AGENCE À DIJON. Le 2 avril 2024, Acces Industrie, société spécialisée en location professionnelle de matériel d'élevage et manutention a inauguré son agence dijonnaise. Implanté en France et en Espagne depuis 25 ans, le groupe renforce ainsi son maillage territorial et poursuit sa croissance, avec un chiffre d'affaires de 140 M€ en 2023.

LOUIS LATOUR SOUTIEN L'ASSOCIATION DES CLIMATS DE BOURGOGNE. La Maison Louis Latour poursuit son action de mécénat avec l'association Climats du vignoble de Bourgogne - Patrimoine mondial en soutenant ses actions à hauteur de 150.000 € échelonnés sur trois ans. Un soutien historique, scellé officiellement le 10 avril dernier par la signature d'une convention de mécénat entre Florent Latour, président du directoire, sa nièce et secrétaire générale, Éléonore Latour, et Gilles de Larouzière, président de l'association des Climats du vignoble de Bourgogne. Chaque année, 50.000 euros viendront ainsi financer à la fois l'action de terrain de l'association, pour la protection, la transmission et la valorisation du site inscrit au patrimoine mondial... ainsi qu'un projet particulier, que la Maison Louis Latour a spécifiquement choisi de soutenir.

en bref

Yonne. Fermé depuis le 30 avril, le supermarché Géant de la zone commerciale des Clairions a rouvert ses portes mardi sous une nouvelle enseigne.

À Auxerre, Auchan remplace Casino



Q uinze jours de fermeture qui ont laissé les clients dans le désespoir. En proie à des difficultés financières abyssales, le groupe Casino suscitait l'effroi lorsqu'il annonçait en décembre dernier devoir se séparer de plus de 300 supermarchés et hypermarchés dans toute la France. À la clé : 3.200 postes. En Bourgogne Franche-Comté, où le groupe Intermarché s'est majoritairement porté acquéreur des enseignes mises en

vente comme à Beaune ou à Besançon, le magasin Géant de la Fontaine des Clairions d'Auxerre a été repris, lui, par le groupe Auchan.

Alors que les boutiques de la galerie marchande enregistraient une baisse de la fréquentation, les équipes d'Auchan s'affairaient à garnir les 7.500 m² désertés ; les derniers produits estampillés Casino ayant été auparavant bradés avec des remises atteignant parfois 70 %. La réouverture de la grande surface, mardi, a donc rassuré les habitués, moins d'un après la fermeture

de l'Intermarché du quartier Saint-Siméon.

LES SALARIÉS D'EASYDIS DANS L'EXPECTATIVE

Si la centaine de salariés du supermarché a rapidement été fixée sur son avenir, ceux des entrepôts d'Easydis filiale logistique du groupe Casino -, situés route de Monéteau, restent eux toujours sans réponse. Malgré la mobilisation, les 130 salariés et 40 intérimaires redoutent une fermeture du site.

S. B.

ZENITH DIJON CLUB ENTREPRISES

PARKING V.I.P. ZENITH DIJON V.I.P. V.I.P.

Entrez dans le club entreprises du Zénith de Dijon

Soirées spectacles VIP • Cocktails • Événements • Visibilité de votre entreprise dans un lieu d'exception

ZENITH DIJON

CONTACTEZ NOUS !
info@zenith-dijon.fr • 03.80.72.21.21
ZÉNITH DE DIJON • Parc de la Toison d'Or • Rue de Colchide • 21 000 Dijon

www.zenith-dijon.fr

Yonne. Engagée dans la démarche Territoire à énergie positive, la communauté de communes a porté la création de la société coopérative d'intérêt collectif La Charbonnette qui vise à alimenter, localement, les chaufferies biomasse en bois déchiqueté.

La Puisaye-Forterre va valoriser ses ressources bocagères

Dans la Puisaye historique, les haies confèrent au paysage un air de bocage comme nul autre endroit en Bourgogne. En 2015, la Station de recherche pluridisciplinaire des Metz (SRPM) - association d'études et de ressources sur la biodiversité locale - et l'école AgroParisTech livraient un diagnostic sur la valorisation de la filière bocagère des plus encourageants et sur son potentiel en bois-énergie. « À la suite d'une réflexion menée pendant près de dix ans, nous avons abouti au constat qu'il était nécessaire de consolider la demande pour soutenir l'offre et que l'entretien des haies devienne un produit et non plus une charge pour les agriculteurs », souligne Jean Macé, son président, également maire de Saints-en-Puisaye. Au printemps 2021, à l'initiative de la communauté de communes de Puisaye-Forterre, la Scic La Charbonnette était créée, fédérant notamment la SRPM, l'établissement d'aide par le travail (Esat) Epnak ainsi que plusieurs exploitants agricoles.



Le bocage est le paysage typique de la Puisaye. Crédit : JDP.

Son but : porter l'investissement des chaufferies biomasse, piloter la réalisation des travaux et exploiter les réseaux de chaleur en les approvisionnant. « Plus de 30 % des ressources seront ainsi issues des bois cueillis dans les haies qui se régénèrent naturellement au fil du temps. Le reste proviendra des arbres non valorisés ou de faible valeur, tels que l'aulne ou le bouleau, prélevés dans les forêts de Puisaye et de Forterre dans le cadre de leur nécessaire régulation », explique Jean Macé, maire de Saints-en-Puisaye. La production annuelle

en bois déchiqueté devrait osciller, dès 2025, entre 6.000 et 12.000 tonnes, en fonction de la demande en combustible des futures chaufferies publiques et privées. Quant à la ressource locale, elle paraît, elle, intarissable puisque la forêt couvre près d'un quart du territoire - soit 430 km² environ - à laquelle il convient d'ajouter ce fameux « inénaire bocager ».

300.000 EUROS DE SUBVENTION

Il y a quelques semaines, le conseil régional de Bourgogne

Franche-Comté allouait une aide financière de quelque 300.000 € à la structure pour implanter une première chaufferie biomasse dans le périmètre de l'intercommunalité, celle du futur centre aquatique de Puisaye-Forterre de Toucy, dont l'ouverture est espérée l'été prochain. « La Scic La Charbonnette la fournira en bois déchiqueté pour la production de chauffage des bâtiments et de l'eau des bassins. Plusieurs communes projettent d'installer une chaufferie biomasse. Certaines collectivités réfléchissent à nous emboîter le pas et pourraient à l'avenir s'approvisionner chez nous... Tout cela demande évidemment du temps et des moyens financiers. » Dans un territoire à caractère rural, la transition énergétique se heurte, plus qu'ailleurs, à sa capacité à mobiliser des financements croisés et, parfois, à l'inertie du personnel politique en place. Alors le « bois de bouchures », futur or vert de Puisaye-Forterre ? Réponse dans dix ans, peut-être...

Stéphane Bourdier

Haute-Saône. Laboratoire pharmaceutique fondé en 1933, Vetoquinol s'est progressivement développé jusqu'à devenir une entreprise familiale présente dans 24 pays.

Vétoquinol à la conquête du monde

Le chiffre d'affaires de 529 Md'€ de Vetoquinol se fait à 85 % à l'international. Heureux d'être le premier laboratoire vétérinaire mondial à avoir vu le jour, l'entreprise dont le siège est à Lure en Haute-Saône compte désormais cinq sites de production, deux en France, mais aussi des implantations dans 24 pays. « Parmi nos 24 filiales commerciales, nous sommes présents sur 19 des 20 marchés mondiaux de la santé animale », précise Dominique Derveaux, directeur général délégué de Vetoquinol. Sur les 2.500 salariés de l'entreprise, 750 œuvrent en France tandis que Lure abrite le plus important centre R&D du laboratoire.

DOUCEMENT CONQUÉRIR LE MONDE

Après s'être peu à peu installée en Europe, la société a accéléré son développement



La petite entreprise du départ compte désormais 2.500 collaborateurs répartis dans 24 pays. Crédit : Vetoquinol.

vers les Etats-Unis dans les années 90. « Entre 2000 et 2015, nous avons fait l'acquisition de filiales au Brésil, en Inde ou encore en Australie. Selon l'adage, il ne pleut pas partout au même moment donc nous pouvons trouver un équilibre entre nos activités, bien réparties géographiquement. Nous avons un modèle

de croissance hybride entre organique d'un côté en rentabilisant nos investissements produits et R&D et avec des acquisitions de l'autre pour nous associer les savoir-faire, talents et technologies manquantes. » Vetoquinol trouve également son équilibre entre le marché des animaux de compagnie avec les produits

dermatologiques, parasitaires et ceux liés à la mobilité, et celui des animaux d'élevage, en particulier des bovins laitiers.

DU BIEN-ÊTRE ANIMAL À L'ENVIRONNEMENT

Se revendiquant de s'engager pour le bien-être animal, Vetoquinol entend s'améliorer quant à son impact environnemental. Pour se faire, l'entreprise convie une cinquantaine de personnes, représentants d'une vingtaine de fournisseurs internationaux stratégiques, le 6 juin prochain à Lure. « Cet international supplier day visera à développer le business de façon profitable avec des bénéfices pour l'écosystème. » Fabricants de molécules, d'excipients, transporteurs, acteurs de l'emballage participeront aux réflexions pour s'engager dans l'amélioration de la chaîne de valeur de Vetoquinol.

Nadège Hubert

Côte-d'Or

LE CENTRE COMMERCIAL TOISON D'OR (DIJON) ÉVALUE SON IMPACT ÉCONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE.



Dans les quartiers Nord de Dijon, siège le plus grand centre commercial de Bourgogne Franche-Comté : la Toison d'Or, avec ses 160 boutiques et huit millions de visiteurs par an, contribue au rayonnement de la Côte-d'Or depuis plus de 30 ans. Un rayonnement mis en avant par l'étude d'impact réalisée en 2022 par le groupe Unibail-Rodamco-Westfield qui possède La Toison d'Or, en coopération avec le cabinet global en stratégie PwC. Le centre a ainsi généré 145 millions d'euros de retombées économiques totale en 2022 sur le territoire, avec un effet multiplicateur de x10. L'étude portait également sur les volets RSE, environnementaux et sociaux. L'enseigne a notamment réduit sa dépense énergétique de 42 % soutenu 12 projets, dont un job dating de rencontre entre les enseignes de la Toison et les demandeurs d'emploi, organisé en partenariat avec Pôle Emploi. Par ailleurs, l'étude s'inscrit dans la stratégie de RSE nommée « Better place » du groupe URW, soucieuse de créer des centres durables en Europe et de relayer les politiques publiques auprès d'une population large et créer des « forums des temps modernes ». « Imaginer des lieux de vie durables qui réinventent le vivre-ensemble : c'est notre devise », appuie Jean-Marie Tritant, directeur d'URW.

Saône-et-Loire

EN AVRIL, ENEDIS A RÉNOVÉ 14 KILOMÈTRES DE LIGNES ÉLECTRIQUES AÉRIENNES AUTOUR DE LA COMMUNE DE VITRY-LÈS-CLUNY, POUR UN INVESTISSEMENT TOTAL DE 243.000 €.

L'objectif de ces travaux est de rendre toujours plus résilient le réseau électrique face aux aléas climatiques tout en limitant l'impact environnemental des chantiers. Sur le terrain, cinq équipes d'Enedis des bases opérationnelles de Saône-et-Loire ainsi que deux entreprises partenaires (Omexom et Potain) ont été mobilisées, soit environ 35 personnes. En France, pas moins de 7.500 kilomètres devraient être fiabilisés chaque année d'ici 2028 contre environ 4.000 kilomètres jusqu'à présent. Lors de ces opérations, tous les éléments défectueux ou usés sont renouvelés (les poteaux, les parafoudres, certains interrupteurs haute tension...)

En 2024, Enedis a investi au total 6,15 M€ pour la modernisation de ses lignes contre 5,8 M€ l'année précédente.



en bref

COLLECTIVITÉS

BFC : une destination qui séduit

Tourisme. À l'occasion de son assemblée générale de présaison, jeudi 16 mai dans les locaux de Dijon Bourgogne Events, BFC Tourisme fait le bilan d'une année 2023 réjouissante et partage ses prévisions pour un été qui s'annonce touristiquement mouvementé.



« Je ne viens qu'avec de bonnes nouvelles ! », lance Patrick Ayache, président de BFC Tourisme. Il faut dire qu'après une année 2023 jugée « très satisfaisante », marquée par une fréquentation touristique en hausse de 3,8% par rapport à 2022, BFC Tourisme envisage en effet « de belles prévisions pour les mois qui viennent ». L'année passée, 76 millions de nuitées ont été décomptées dans la région Bourgogne-Franche-Comté (toutes nationalités et tous motifs), avec une augmentation de 10% des nuitées des touristes étrangers, dont une reprise des marchés asiatiques. « 2023 est aussi une année record pour les campings (3,5 millions de nuitées, soit une augmentation de 6,4% par rapport à 2022, ndlr), témoignant peut-être d'une envie de retour à la nature, mais surtout d'une crise du pouvoir d'achat et d'un contexte d'inflation, observe Patrick Ayache. Il faut quand même préciser que le camping n'est plus tout à fait une offre low cost, ça devient aussi une offre de qualité ». Pour ce qui est de ce début d'année 2024, le bilan de janvier à avril montre un total de nuitées stable par rapport à la même période de 2023, « malgré le manque de neige cet hiver et une météo peu favorable au printemps ». On note une hausse globale des nuitées étrangères de 5 %, marquée notamment par les marchés lointains américains (+21 %), australiens (+16 %), japonais (+94 %) et chinois (+194 %). « Des chiffres impressionnants en pourcentage, mais qui sont à nuancer si l'on considère le nombre de personnes », tempère Patrick Ayache.

Selon une enquête réalisée par BFC Tourisme auprès des professionnels du secteur dans la région, 56% d'entre eux sont très satisfaits ou plutôt satisfaits quant à leur niveau de réservation pour les mois de mai et juin. Ils sont 51% pour les mois de juillet et août. « La réservation de dernière minute est un sport qui revient à la mode avec les incertitudes météorologiques et économiques », complète Patrick Ayache. Malgré un léger retard dans les réservations par rapport à l'an passé, 72 % des professionnels interrogés émettent une opinion positive pour les mois qui viennent (dont 9 % sont très optimistes).

« PRENEZ VOS VACANCES CHEZ NOUS »

Côté clientèle, BFC Tourisme présentait les résultats récents de son étude portant sur « les pratiques touristiques des bourguignons-francs-comtois en région » (3.500 personnes interrogées), pertinente dans la mesure où un touriste français sur quatre en Bourgogne-Franche-Comté en est originaire. Parmi les chiffres clés de l'enquête, on note que 80 % des personnes interrogées se disent satisfaites de l'offre de loisirs et de tourisme en BFC, 60 % ont réalisé une excursion, un séjour ou les deux dans la région en 2023, et 59 % de ceux qui ont séjourné en région éprouvent de la fierté à découvrir le territoire.

Côté statistique, 2023 marque tout de même une légère baisse des nuitées des habitants bourguignons-francs-comtois en région - un réservoir de plus de 2,8 millions d'habitant que BFC Tourisme ne compte pas mettre de côté. « Il y a aussi un nouveau phénomène de "cinéma-tourisme" que nous souhaitons prendre en main, annonce Patrick Ayache. Les gens voyagent de plus en plus dans les



Aux côtés de Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, BFC Tourisme et La Poste ont officialisé un partenariat pour mettre en avant la richesse du territoire (voir encadré). Crédit : JDP

paysages qu'ils voient dans les films. Ainsi, plus il y a de films tournés ici, plus on capte ces touristes ».

Les mois à venir s'annoncent particulièrement positifs pour BFC Tourisme, qui compte notamment sur un certain nombre d'événements pour booster la fréquentation régionale. Le mois de juillet sera marqué par les traditionnelles Eurockéennes de Belfort, mais aussi par le passage de la Flamme Olympique dans le Doubs, l'Yonne et la Côte-d'Or, et surtout par les étapes du Tour de France en Côte-d'Or (Dijon, Nuits-Saint-Georges, Gevrey-Chambertin et Semur-en-Auxois) et en Saône-et-Loire (Mâcon). Le Tour de France féminin passera également dans le Jura et dans le Doubs au mois d'août. « Prenez vos vacances, chez nous, dans notre région », conclut Patrick Ayache.

Killian Roblot

Un patrimoine qui s'expose

La richesse du patrimoine régional est largement mise à l'honneur avec le lancement d'un carnet de timbres collector en partenariat inédit avec La Poste. Celui-ci illustre l'ensemble des sites de Bourgogne-Franche-Comté inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (voir ci-contre). « Ces trésors de l'humanité reconnus uniques au monde, illustrent aussi toute la richesse et la diversité du patrimoine culturel et paysager de cette région : vignoble historique, architecture militaire, savoir-faire anciens, patrimoines industriel, archéologique et religieux », explique La Poste dans un communiqué. Le carnet est disponible dans tous les bureaux de poste de la région, dans les espaces entreprises des plateformes courrier, en ligne sur le site laposte.fr ainsi que dans les boutiques des neuf sites emblématiques représentés.







Préventica

Pour un monde [du travail] meilleur

SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

STRASBOURG
18 > 20 JUIN

LYON
08 > 10 OCT.

Code invitation : **SM7**



Toute l'année en ligne ! WEBINARS | MAGAZINE | ANNUAIRE | PODCASTS | INTERVIEWS...

AVIS D'EXPERT

La RSE : Un enjeu stratégique pour les entreprises de toute taille



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Région Bourgogne Franche-Comté

PAR NICOLAS ROZIER,
EXPERT-COMPTABLE MÉMORIALISTE
À DIJON.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises est devenue aujourd'hui un sujet essentiel pour les entreprises. L'intégration par les acteurs économiques des préoccupations sociales et environnementales dans leurs opérations et interactions avec les parties prenantes est nécessaire pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 fixée par la Commission Européenne, pour répondre à la quête de sens recherchée au travail par les salariés ou pour justifier d'un comportement éthique par la gouvernance.

Des événements récents comme la pandémie de COVID 19, les catastrophes naturelles, le conflit en Ukraine, les crises énergétiques, les mouvements sociaux ou les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement ont impacté les modèles économiques et le fonctionnement des entreprises. Sous l'impulsion des constats de la communauté scientifique, les risques extra-financiers qui pèsent sur les entreprises vont se multiplier avec une intensité toujours plus forte. Les dirigeants doivent appréhender les impacts des enjeux environnementaux et sociaux sur le fonctionnement de l'entreprise mais aussi l'impact des activités de leurs entreprises sur l'environnement.

Les contraintes environnementales et les pressions sociétales vont alors inciter les entreprises à s'engager sur la voie de la durabilité, tout comme l'évolution du cadre



législatif.

La Commission Européenne a adopté la 10 novembre 2022 la directive C.S.R.D (Corporate Sustainability Reporting Directive), transposée en droit français le 6 décembre 2023. Cette directive élargit de manière significative le périmètre des sociétés soumises à des obligations extra-financières. Les sociétés visées doivent désormais dépasser deux des trois critères suivants : 250 salariés, 25M de total bilan et 50M de chiffre d'affaires.

Ces dernières devront, à compter de 2024, justifier dans un rapport de durabilité des effets qu'elles produisent sur l'environnement, tout en incluant les impacts des différents intervenants de leur chaîne de valeur. Cette disposition est primordiale et montre la volonté du législateur d'intégrer l'ensemble du tissu économique aux enjeux sociétaux actuels. En effet, les PME et TPE, incluses dans la chaîne de valeur des grandes entreprises, devront être en mesure de communiquer

des informations de durabilité selon les critères E.S.G (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) au risque de perdre des marchés importants pouvant remettre en cause la stabilité de leur modèle économique.

La pression sur les dirigeants se fait de plus en plus forte avec une demande croissante des parties prenantes.

Ces demandes peuvent provenir des clients et consommateurs, des donneurs d'ordre, des investisseurs, des banquiers, des salariés à fidéliser ou des candidats à recruter et peuvent porter sur des critères environnementaux (émissions de gaz à effet de serre), sur des critères sociaux (climat social) ou les critères de gouvernance (comportement éthique de la direction).

Actuellement, les dirigeants font face à un certain nombre de freins pour initier une politique RSE. Les arguments les plus couramment avancés en ce sens sont le coût financier, le manque de temps, un

manque de visibilité sur les bénéfices attendus d'une telle démarche ou une méconnaissance des sujets et réglementations RSE.

Face à ce contexte évolutif, les entreprises doivent alors transformer ces contraintes en opportunités stratégiques de développement.

Les bénéfices d'une stratégie RSE sont nombreux et vont permettre aux entreprises engagées un développement certain tout en s'inscrivant sur le long terme, ce qui illustre la notion de durabilité. Parmi les avantages attendus, nous retrouvons notamment une meilleure gestion des risques extra-financiers, une fidélisation des collaborateurs et des facilités pour recruter les talents de demain, des avantages concurrentiels dans la course à l'innovation, une maîtrise des coûts avec un développement du chiffre d'affaires, un accès au financement facilité ou encore l'amélioration de l'image de marque à laquelle les consommateurs sont de plus en plus sensibles.

Une démarche RSE n'a de sens et de résultat que si elle sincère et engagée de la part de la direction, sous peine de tomber dans le champ du greenwashing qui ne renvoie qu'à une logique marketing.

De manière structurée, les sociétés devront étudier les attentes des parties prenantes, analyser les risques extra-financiers qui pèsent sur leur modèle économique pour ensuite définir un plan d'actions permettant de répondre à des objectifs de durabilité. Face à des sujets en constante évolution, une revue périodique doit absolument être prévue afin de vérifier l'alignement de la stratégie RSE à l'évolution du contexte environnemental.

Les conseils ont alors un rôle primordial dans l'accompagnement de leurs clients vers une politique de durabilité structurée et organisée, gage de crédibilité et de résultats assurés !

N'hésitez pas à en parler avec votre Expert-Comptable et à solliciter des conseils.

Opinions

Logement: Redonnons aux élus locaux les moyens d'agir

Gil Avérous, Président de Villes de France

La crise du logement que nous traversons exige de chaque acteur (État, bailleurs, entreprises et collectivités) un engagement de taille pour parvenir à trouver des solutions concrètes, pragmatiques et respectueuses des aspirations et des particularités de chaque territoire.

Une multiplicité de facteurs est à l'origine de cette crise du logement. D'après l'INSEE, les prix de l'immobilier se sont envolés de 125 % en vingt ans et le logement est devenu le premier poste de dépenses des ménages (28,5 %). Parallèlement, la construction de logements neufs connaît une chute de 32 % entre 2016 et 2023. Ainsi, les Maires des Villes de France sont confrontés, au quotidien, à une explosion du nombre de demandes de logements sociaux alors que les biens

disponibles augmentent peu.

Face à cette crise, l'écoute des réalités locales et des solutions déployées sur le terrain constitue la colonne vertébrale des propositions défendues par Villes de France. C'est pourquoi nous demandons la possibilité de pouvoir décliner localement les grandes orientations nationales en ayant les moyens humains et financiers de le faire. Pour y arriver, nous encourageons la mise en place de dispositifs

d'observation et d'évaluation permettant de mieux cerner les réalités locales et d'identifier les solutions les plus pertinentes.

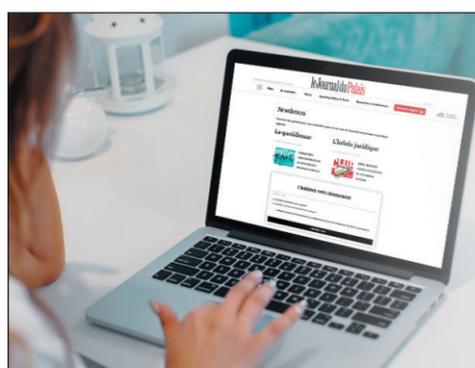
Le besoin de se loger est un besoin fondamental. Le nombre de personnes souffrant de mal logement, c'est-à-dire ne disposant pas d'un logement digne

ou soutenable financièrement, n'a cessé de croître pour atteindre 4,1 millions en 2021. Redonner aux élus locaux les moyens d'agir en faveur du logement et de l'habitat dépasse la seule question du mal-logement. Le logement est aussi un levier de la transition écologique. C'est également un outil de promotion sociale en ce qui concerne l'accès à la propriété et la possibilité de transmettre un patrimoine à ses enfants le moment venu. C'est enfin un outil fondamental pour relever ensemble le défi démographique et permettre à nos aînés de bien vieillir chez soi.

Cette crise du logement doit ainsi être considérée comme un véritable défi urbain et humain engageant l'avenir de nos villes, de nos territoires et bien évidemment de nos habitants.

Le regard de Faro

INCIDENTS À LA CHAÎNE CHEZ BOEING



NEWSLETTER
ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
 pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

JO 2024 : la RATP décroche l'Or!



Ah, les Jeux Olympiques ! Les valeurs du sport, du dépassement de soi, la ferveur populaire, les stades qui s'enflamment, la Flamme qui... stop. Pour certains, les JO et les milliers de spectateurs quotidiens qui vont circuler au milieu de milliers de Parisiens déjà excédés de base, pour certains disais-je, les JO sont l'occasion de brandir la menace d'ajouter du bordel au bordel en agitant la menace ultime : la grève des transports.

Loin de moi l'idée de minimiser l'étendue de la chienlit que vont représenter des hordes de visiteurs venus de tous les pays pour applaudir les Dieux du Stade et faire tourner l'hôtellerie, la restauration, prendre la Tour Eiffel en photo et surtout, surtout, s'entasser par paquets de cent dans des transports en commun déjà surpeuplés à longueur d'année. Mais je dois dire que les enchères autour des primes JO que jouent en ce moment les syndicats ont un petit goût de chantage qui coupe la chique.

Mais le temps presse et pas question de transiger, alors on passe à la caisse...

L'Or revient donc à la RATP, où les conducteurs de métro ont obtenu la semaine dernière des primes allant de 1.600 à 2.500 € pour deux semaines de vacation pendant les Jeux.

L'Argent va aux cheminots de la SNCF qui au lendemain d'une grève éclair ont négocié 95 € brut par jour travaillé pendant les JO, soit jusqu'à 1.900 € pour vingt jours. « Le coût global de ces mesures n'aura aucun impact pour les contribuables et pour le prix des billets des clients voyageurs », a précisé la SNCF dans un communiqué. Encore heureux !

Et le Bronze ravit les salariés du groupe Aéroports de Paris (ADP) qui ont eux aussi débrayé, pour obtenir une « gratification homogène ». Les 1.500 volontaires qui vont venir renforcer les effectifs ont droit à 70 euros brut par vacation travaillée (mais pas les salariés présents dans l'aéroport toute l'année, ce qui peut représenter un petit risque...)

Juste pour info, les 35.000 policiers et gendarmes qui, eux, vont en baver voire risquer leur peau pour assurer la sécurité dans une ville surchauffée, vont recevoir une gratification s'ils réduisent leurs congés (1.600 € pour ceux qui se trouvent dans un département accueillant une épreuve olympique et 1.900 € pour ceux qui sont en Ile-de-France). Voilà, voilà. Et bons JO bien sûr !

Le coin bouquins

LES ÉTATS-UNIS : LE RESSAC DE LA PUISSANCE.



À l'approche des élections présidentielles américaines, Questions internationales se penche sur les enjeux majeurs qui les entourent, et les répercussions qu'elles pourraient avoir à l'échelle mondiale.

Ce numéro s'interroge également sur les mutations en profondeur de l'Amérique : une société américaine polarisée, une vie politique et institutionnelle malmenée par les atteintes à la démocratie depuis l'ère Trump, une puissance diplomatique ou militaire active sur tous les fronts (Ukraine, Chine, Moyen-Orient), une hégémonie économique qui ne se dément pas... Avec la question suivante à la clé : quel est le rôle de la puissance américaine dans la recomposition en cours de l'ordre international ?

♦ La Documentation française, 134 pages, 10,90 euros.

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.

Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Appel d'offres ouvert



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FORÊTS SEINE ET SUZON

Avis de marché - Fournitures

Organisme acheteur : Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon (21).

Contact : Chrystelle MITAINE, 4bis rue des Ecoles, 21380 Messigny et Vantoux, FRANCE. Tél. +33 380354396. Courriel : c.mitaine@ccfss.fr.

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Objet du marché : La présente consultation a pour objet la fabrication et à la livraison de repas en liaison froide pour les restaurants d'enfants gérés par la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon.

Fabrication et livraison de repas en liaison froide pour les restaurants d'enfants gérés par la Communauté de communes Forêt Seine Suzon.

Type de marché : fournitures.

Lieu principal d'exécution : 21380 MESSIGNY ET VANTOUX.

Classification CP : 15894200, 15894210, 55521200.

Division en lots. Il convient de soumettre des offres pour boamp_reponselot.

Valeur estimée hors TVA : Fourchette : entre 0 et 864.000 €.

Informations sur les lots :

- Lot n° 1 : Fabrication et livraison de repas en liaison froide pour les restaurants d'enfants gérés par la Communauté de communes Forêt Seine Suzon La présente consultation a pour objet la fabrication et à la livraison de repas en liaison froide pour les restaurants d'enfants gérés par la Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon.

Date limite de réception des offres : 19/06/2024 à 12:00.

Type de procédure : Ouverte.

Avis de marché BOAMP n° : 24-57681 (envoyé le 17 mai 2024).
L2402475

Procédures adaptées

COMMUNE DE GISSEY SOUS FLAVIGNY

Marché de travaux pour la réhabilitation et l'extension de la salle des fêtes

Date de limite de réponse : vendredi 28 juin 2024 à 12 heures.

Section 1 : Identification de l'acheteur :

Ville : GISSEY-SOUS-FLAVIGNY. Code postal : 21150.

Groupement d'acheteurs : Non.

Section 2 : Communication :

Moyen d'accès aux documents de la consultation, lien URL vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Nom du contact : Madame le Maire Marie-Christine LENOIR.

Adresse mail du contact : mairie.gisseyflavigny@wanadoo.fr.

N° téléphone du contact : 03.80.96.27.64.

Section 3 : Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée.

Condition de participations :

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans les documents de la consultation.

Capacité économique et financier :

Conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans les documents de la consultation.

Capacités techniques et professionnelles :

Conditions / moyens de preuve : Conditions énoncées dans les documents de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : vendredi 28 juin 2024 à 12 heures.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidats : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Non.

L'acheteur autorise la présentation de variantes : Oui.

Section 4 : Identification du marché :

Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation et d'extension de la salle des fêtes.

TYPE de marché : travaux.

Description succincte du marché : Travaux de réhabilitation et d'extension de la salle des fêtes.

Lieu principal d'exécution du marché : Salle des fêtes place de la Croix à Gissey Sous Flavigny.

Durée du marché (en semaine) : 52.

La consultation comporte des tranches : Une tranche ferme.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) : non.

Section 5 :

Lots : 17

01. Désamiantage-Déplombage ;

02. Micropieux ;

03. Démolition - gros oeuvre ;

04. Charpente bois - bardage bois ;

05. Couverture en tuiles de terre cuite-zingueries ;

06. Etanchéité sur support béton ;

07. Menuiseries extérieures en bois ;

08. Façades -ravalement ;

09. Serrurerie ;

10. Cloisons - doublages - plafonds ;

11. Menuiseries intérieures bois ;

12. Carrelage - Faïence ;

13. Peinture - revêtements muraux ;

14. Chauffage -ventilation -plomberie-sanitaire ;

15. Électricité ;

16. VRD - aménagements extérieurs ;

17. Élévateur PM.

Marché alloti : Corps d'état séparé.

Critères d'attributions :

- Valeur technique (60%) ;

- Prix (40%).

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui pour tous les lots, prendre rendez-vous avec Madame LENOIR Marie-Christine au 06 82 01

13 32.

L2402395

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS

SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon

Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56

Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON

Directeur : Jacques STAKLIN

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET - Killian ROBLLOT

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €

Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n

1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org

Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...

Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.

Tous les appels d'offres de votre département sur journal-du-palais.fr

Procédures adaptées



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FORÊTS SEINE ET SUZON

Avis d'appel public à la concurrence

Section 1 : Identification de l'acheteur
 Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon (21).
 Numéro national d'identification :
 Type : SIRET - N° : 20003906300017.
 Code postal / Ville : 21380 Messigny et Vantoux.
 Groupement de commandes : non.
 Section 2 : Communication
 Moyens d'accès aux documents de la consultation.
 Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.
 Identifiant interne de la consultation : 2024-03.
 L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
 Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
 Nom du contact : Eléonore MEYER - Tél : +33 380429894 - Mail : e.meyer@ccfss.fr.
 Section 3 : Procédure
 Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.
 Conditions de participation :
 Aptitude à exercer l'activité professionnelle : CF Règlement de consultation.
 Capacité économique et financier : CF Règlement de consultation.
 Capacités techniques et professionnelles : CF Règlement de consultation.
 Technique d'achat : Accord-cadre.
 Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 14 juin 2024 - 12:00.
 Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée.
 Réduction du nombre de candidats : non.
 Possibilité d'attribution sans négociation : oui.
 L'acheteur exige la présentation de variantes : non.
 Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord -cadre uniquement) : CF Règlement de consultation.
 Critères d'attribution : CF Règlement de consultation.
 Section 4 : Identification du marché
 Intitulé du marché : Nettoyage des bâtiments gérés par la communauté de Communes Forêts, Seine et Suzon.
 Classification CP : 90911200.
 Type de marché : Services.
 Description succincte du marché : Le présent marché de services a pour objet le nettoyage des bâtiments par des prestations de nettoyage des locaux et des bureaux, nettoyage des vitres réparties sur deux grands secteurs géographiques : Pôle : MESSIGNY et VANTOUX, SAVIGNY LE SEC, DAROIS et Pôle : SAINT SEINE L'ABBAYE, BLIGNY LE SEC, LAMARGELLE.
 Lieu principal d'exécution : CCFSS - MESSIGNY ET VANTOUX.
 Durée du marché (en mois) : 36.
 La consultation comporte des tranches : non.
 La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.
 Section 6 : Informations complémentaires
 Visite obligatoire : oui.
 Détails sur la visite : Une visite des sites par les candidats est obligatoire avant de remettre leurs offres. Les entreprises intéressées doivent contacter préalablement la : Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon - tél : 03.80.42.98.94 - contact : M^{me} Eléonore MEYER - E-mail : e.meyer@ccfss.fr.
 Date d'envoi du présent avis : 17 mai 2024.
 L2402407

Côte-d'Or

CONSTITUTION

DE SOCIÉTÉ

EARL ASINERIE D'ELDAMAR

Suivant acte sous seing privé en date du 29/04/2024, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : EARL ASINERIE D'ELDAMAR.

FORME : Exploitation agricole à responsabilité limitée ; Société régie par les dispositions des articles L. 324-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime.

SIÈGE SOCIAL : 355 rue du Moulin - 21130 CHAMPDÔTRE.

OBJET : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

À condition que ne soit pas modifié le caractère civil de son activité, la société peut notamment :

- Procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole ;
- Prendre à bail tous biens ruraux ;
- Recevoir sous forme de mise à disposition dans les conditions prévues ci-dessous à l'article 5.2 des présents statuts les biens dont les associés sont eux-mêmes locataires ;
- Vendre directement les produits de l'exploitation agricole avant ou après leur transformation conformément aux usages agricoles ;
- Et plus particulièrement : Elever des ânes ; Produire du lait d'ânesse ; Transformer la production de lait d'ânesse ; Produire du fourrage et des céréales ; Proposer la pension d'équidés ;
- Accueil à la ferme, pédagogie et médiation animale.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

APPORTS : Apports constituant le capital fix : APPORTS EN NUMÉRIQUE : 30.000,00 €. APPORTS EN NATURE : Néant.

CAPITAL SOCIAL : 30.000,00 €, divisé en 3.000 parts de 10 € chacune.

GÉRANT : M^{me} Blandine LENEUF, demeurant 6 rue de la Cure - 21130 CHAMPDÔTRE, associée unique.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales, en cas de pluralité d'associés. Cet agrément est donné par les associés à l'unanimité.

L2402167

CHEN

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CHEN.
 FORME : Société Civile Immobilière.
 CAPITAL : 20.000,00 €.

SIÈGE SOCIAL : 46 rue du Faubourg Saint Nicolas - 21200 BEAUNE.

OBJET :
 - l'acquisition, l'administration, l'attribution, la gestion par location ou autrement, la mise à disposition gratuite au profit des associés de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers,

- toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 ans.
 GÉRANCE : M^{me} Jiayi WEI demeurant 9, rue Marie Noël - 21200 BEAUNE, pour une durée illimitée.

APPORTS EN NUMÉRIQUE : 20.000,00 € - APPORTS EN NATURE : néant.

CESSION DE PARTS : les cessions de parts sociales entre un associé et toute personne morale qu'il contrôle, dont il est le ou l'un des représentants légaux ou dont il est associé majoritaire, sont libres.

les parts sociales ne peuvent être cédées à d'autres personnes, y compris à un autre associé, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

IMMATRICULATION : R.C.S. : DIJON.
 L2402261

SCI DE LA TIARE

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
 Siège social : 7 Rue de la Tiare 21110 TART

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
 Dénomination sociale : SCI DE LA TIARE

Siège social : 7 Rue de la Tiare, 21110 TART

Objet social :
 - l'acquisition, la construction, la propriété de tous biens et droits immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location meublée ou non meublée ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Jérôme BRENOT, né le 4 septembre 1974 à DIJON (21000), de nationalité française, demeurant 7 Rue de la Tiare à TART (21110),

Clauses relatives aux cessions de parts :
 agrément requis dans tous les cas agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : La Gérance
 L2402344

SASU FUKURO

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/05/2024, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination sociale : SASU FUKURO. Capital : 1.000 €. Siège social : 20 rue Henri Matisse (21000) DIJON. Objet : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, l'attribution en jouissance de tout immeuble et droit immobilier ; L'édification de tout immeuble à usage d'habitation la vente en totalité ou par fraction dudit immeuble ; La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, de droits sociaux ou tous autres titres ; Tout placement de capitaux sous toute forme et toute opération financière mobilière ou immobilière ; La propriété et la gestion de tous biens mobiliers ; Durée : 99 ans.

Président : Juanina DENIEL demeurant 20 rue Henri Matisse (21000) DIJON présidente de la société pour une durée non limitée. Immatriculation au R.C.S. DIJON.

La présidente : Juanina DENIEL.
 L2402397

L'ATELIER DE LOUNA

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
 Siège social : 12 Boulevard Clémenceau 21000 DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 03/05/2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, ayant son siège social 12 boulevard Clémenceau - 21000 DIJON, dénommée L'ATELIER DE LOUNA.

OBJET SOCIAL : Boulangerie, pâtisserie, snacking et dépôt de pain

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

GÉRANCE : Jérémie DAMIEN demeurant 2 rue Caroline Aigle - 21600 OUGES.

L2402387

CREATION SASU DIJONHAYES

DIJONHAYES

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
 Siège social : l'Ecluse 50 21370 PLOMBIERES LES DIJON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17/05/2024 à PLOMBIERES-LES-DIJON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
 Dénomination : DIJONHAYES

Siège : l'Ecluse 50, 21370 PLOMBIERES LES DIJON

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros
 Objet :

- L'acquisition, la détention, la gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières, et en général, toutes participations dans toutes personnes morales quelles que soient leurs activités ;

- La gestion, l'achat, la vente de tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titre de toutes sortes ;

- L'activité de société holding animatrice par définition et la mise en uvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

- La gestion de la politique stratégique des filiale ;

- La prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus notamment de services de management, administratifs, juridiques, comptables, commerciaux, financiers, informatiques, de ressources humaines, de formation, d'études au profit de ses filiale

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions deux jours avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Spencer HAYES, demeurant 24 rue des Tourelles, 21230 LONGECOURT LES CULETRES.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

POUR AVIS Le Président
 L2402361

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique

DOTTI Virginie

COLLET Chloé

TYSSANDIER Julie

03.80.68.25.55

annoncelegale.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Confiez-nous vos annonces légales !

Envoyez vos annonces par mail à : annoncelegale.jdp@legalnet.org

Renseignements au 03 80 68 25 55

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

AVENIR BUSINESS RESSOURCE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 10.000 Euros
Siège social :
4 Impasse sur la Grande Vie
21250 BONNENCONTRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BONNENCONTRE du 14 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.
DÉNOMINATION SOCIALE : AVENIR BUSINESS RESSOURCE.
SIÈGE SOCIAL : 4 Impasse sur la Grande Vie - 21250 BONNENCONTRE.
OBJET SOCIAL : la conception et le développement sur mesure de logiciels spécifiques, mises en oeuvre d'applications informatiques à base de produits logiciels (fournis par des tiers ou appartenant à la société), intégration de systèmes incorporant des matériels, des moyens de communication, des logiciels spécifiques, des progiciels et éventuellement d'autres composants et la fourniture de prestations de conseil, de maîtrise d'oeuvre, de formation et d'assistance relatives à ces réalisations.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Olivier BOISSARD, demeurant 4 Impasse sur la Grande Vie - 21250 BONNENCONTRE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis : La gérance.

L2402391

VALENTIN JOFFROY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à SAINT JEAN DE LOSNE en date du 17/05/2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : VALENTIN JOFFROY.
SIÈGE SOCIAL : Residence Les Alizés, 8 place d'Armes - 21170 SAINT JEAN DE LOSNE.

OBJET : L'activité de traiteur à emporter et à domicile, l'élaboration et la livraison de repas, la restauration ambulante, la production et la vente de produits appertisés, l'organisation d'événements privés (mariages, événementiel).

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 5.000 €.
GÉRANCE : Valentin JOFFROY, demeurant Residence les Alizés, 8 Place d'Armes - 21170 SAINT JEAN DE LOSNE.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis : La gérance.

L2402495

DU 10

Avis de constitution

Aux termes d'un acte électronique en date du 17/05/2024, il a été constitué une société civile immobilière au capital de 1 000 €, dénommée DU 10, dont le siège social est situé 8, impasse de la Côte-d'Or - 21000 DIJON, qui a pour objet l'acquisition, la vente, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, terrains ou autres biens immobiliers. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de Dijon. Clause d'agrément : Toute cession de part sociale, y compris entre associés ou entre conjoints, ascendants et descendants, ne peut intervenir qu'avec l'agrément unanime des associés. M. Philibert du REAU de la GAIGNONNIERE, demeurant 8, impasse de la Côte-d'Or - 21000 DIJON, assure la gérance sans limitation de durée. Pour avis.

L2402406

LEGI CONSEILS

Société d'avocats
LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PHARMAB

Société de participations financières de profession libérale de pharmaciens d'officine par actions simplifiée au capital de 2.250.000 Euros
Siège social :
6B rue Gustave Noblemaire
21000 DIJON
En cours de constitution
R.C.S. Dijon

Avis de constitution

ASSP du 22/05/2024, il a été constitué la société : FORME : SPFPL sous forme de SAS. DÉNOMINATION : PHARMAB. SIÈGE : 6 rue Gustave Noblemaire - 21000 DIJON. DURÉE : 99 ans. CAPITAL : 2.250.000 €. OBJET : La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour activité l'exercice de la profession libérale de pharmacien d'officine, à l'exclusion de toute exploitation personnelle directe de pharmacie. PRÉSIDENT : Alexandre BERENQUER, 6B rue Gustave Noblemaire - 21000 DIJON. Immatriculation au R.C.S. de DIJON.

L2402492

FIDAL AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

« MOUSTERIAN 56-21 »

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à PERRIGNY LES DIJON (21160) du 19 avril 2024 il a été constitué, sous la dénomination «MOUSTERIAN 56-21», une société civile régie par toutes les dispositions légales ou réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :

SIÈGE SOCIAL : 52 Grande Rue - 21160 PERRIGNY LES DIJON.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet : L'acquisition et la gestion de tous immeubles, biens ou droits mobiliers ou immobiliers.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 10.000 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

GÉRANTS :
- Madame Florence BIROT, demeurant 52 Grande Rue - 21160 PERRIGNY LES DIJON ;
- Monsieur Nicolas BIROT, demeurant 52 Grande Rue - 21160 PERRIGNY LES DIJON.

ASSOCIÉS :
- Monsieur Nicolas BIROT et Madame Florence BIROT, demeurant ensemble 52 Grande Rue - 21160 PERRIGNY LES DIJON ;
- La SAS FLOLIFA, dont le siège social est situé 52 Grande Rue - 21160 PERRIGNY LES DIJON.

CLAUDE D'AGREMENT DES CESSIONNAIRES DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit d'un ascendant ou d'un descendant du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement des associés statuant aux conditions de majorité ordinaire.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. DIJON.

L2402493

LEGI CONSEILS

Société d'avocats
LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

PPOPHARMA

Société de participations financières de profession libérale de pharmaciens d'officine par actions simplifiée au capital de 2.250.000 Euros
Siège social :
8 ter rue Grange Brulée
21490 RUFFEY LES ECHIREY
En cours de constitution
R.C.S. Dijon

Avis de constitution

ASSP du 22/05/2024, il a été constitué la société : FORME : SPFPL sous forme de SAS. DÉNOMINATION : PPOPHARMA. SIÈGE : 8 ter rue Grange Brulée - 21490 RUFFEY LES ECHIREY. DURÉE : 99 ans. CAPITAL : 2.250.000 €. OBJET : La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour activité l'exercice de la profession libérale de pharmacien d'officine, à l'exclusion de toute exploitation personnelle directe de pharmacie. PRÉSIDENT : Pierre POILLOTTE, 8 T rue Grange Brulée - 21490 RUFFEY LES ECHIREY. Immatriculation au R.C.S. de DIJON.

L2402494

HOLDING DU CHÂTEAU

Constitution

Aux termes d'un ASSP en date à DIJON du 18/05/2024, il a été constitué la société HOLDING DU CHÂTEAU. Forme : SAS ; Siège : 5 Rue du Château, 21000 DIJON ; Durée : 99 ans ; Capital : 450 000 euros par apport en nature ; Objet : la prise de toutes participations directes ou indirectes dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières, agricoles, immobilières ou autres, françaises ou étrangères, créées ou à créer, quelle que soit la nature juridique ou l'objet de ces entreprises, par tout moyen, et notamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'échange ou d'achat d'actions, de valeurs mobilières ou de parts sociales, de fusion, de société en participation ou de groupement, ou autrement ; la détention et la gestion des parts ou des actions dans le capital de différentes entreprises françaises ou étrangères ; l'activité de société holding animatrice par la définition et la mise en uvre de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique interne ; toutes prestations de services, conseils, études, assistance, notamment en matière administrative, juridique, comptable, financière, de gestion et de trésorerie ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote ; Président : Monsieur Eddy JAGGI, demeurant 52 Avenue Victor Hugo, 21000 DIJON. Directrice générale : Valérie CATINOT épouse JAGGI, demeurant 52 Avenue Victor Hugo, 21000 DIJON. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Siège du tribunal de commerce dont dépend la SAS. POUR AVIS. Le Président

L2402528

LEGI CONSEILS

Société d'avocats
LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

CLUB SPORTIF NUITON

Avis de constitution

ASSP 22/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME SOCIALE : SAS - DÉNOMINATION SOCIALE : CLUB SPORTIF NUITON - SIÈGE SOCIAL : Route de Boncourt 21700 Nuits SAINT GEORGES - OBJET SOCIAL : La gestion et animation d'activités relatives au rugby en France ou à l'étranger et donnant lieu à l'organisation de manifestations payantes et à des versements de rémunérations. Toutes actions en relation avec son objet et généralement toutes opérations commerciales se rattachant directement à l'objet social (telles que la participation dans toutes sociétés ou groupements créés ou à créer, dont l'objet se rapporte à l'objet social, par voie d'apports ou autrement, dans le respect des lois et règlements). DURÉE : 99 ans - CAPITAL SOCIAL : 86.000 € - PRÉSIDENT : Christophe MARECHAL, 4 rue de l'Égalité 21700 NUITS SAINT GEORGES - CESSIION D'ACTION : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, agrément préalable de la collectivité des associés - DROIT DE VOTE : chaque action donne droit à 1 voix - RCS DIJON.

L2402520

MODIFICATION DE STATUTS

FINANCIA EXPERT

LES ARTS

Transformation d'une société en SAS / SASU

Dénomination : LES ARTS.
Forme : SARL.
Capital social : 8.000 €.
Siège social : Place de l'Hôtel de Ville - 21190 MEURSAULT.
331 703 728 R.C.S. de DIJON.

Aux termes de l'AGE en date du 15/04/2024, avec effet rétroactif au 01^{er} avril 2024, les associés ont décidé :
- de transformer la société en SAS sans création d'un être moral nouveau et d'adopter la nouvelle forme des statuts. L'objet, la durée, la dénomination et le siège de la société n'ont pas été modifiés ;
- de nommer président : M. Franck LAROCHE, dmt 2 cours François Blondeau - 21190 VOLNAY.

ACCÈS AUX ASSEMBLÉES ET VOTE : tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions est libre entre associés. Toute autre cession et soumise à agrément.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.
L2402404

LEGA SPHERE AVOCATS

2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

DIOSA

SARL au capital social de 1.000 Euros
Siège social : 22 Place de la Libération
21000 DIJON
831654272 R.C.S. Dijon

Aux termes des décisions unanimes en date du 17 mai 2024, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.
PRÉSIDENTE : Madame Joëlle MICHEL, demeurant 11 rue de Talant - 21000 DIJON.

DIRECTRICE GÉNÉRALE : DIOSA EURL, sise 22 Place de la Libération - 21000 DIJON. R.C.S. DIJON 831654272, représentée par M. Quentin DECROYENAERE demeurant 1 rue Courtépée - 21000 DIJON.

ACCÈS AUX ASSEMBLÉES ET VOTE : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.
L2402410

APRIME ARCHIVES

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 10, rue de la Gouje - 21800 QUETIGNY
477 971 220 RCS DIJON

Il résulte des décisions de l'associé unique du 19/04/2024 et des décisions du Président du 22/04/2024 et du 17/05/2024, que le capital social a été augmenté de 1 250 € par émission d'actions nouvelles en numéraire, pour le porter à la somme de 6 250 €. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Ancienne mention : 5 000 € ; Nouvelle mention : 6 250 €. RCS DIJON.

L2402464

SCI SEN'SAONE

Suivant AGE en date du 15/05/2024, les associés de la société SCI SEN'SAONE, SCI au capital de 121 959,21 €. Siège social : 16 rue du Bourg - 21130 AUXONNE, R.C.S. DIJON 420 391 336 ont décidé de transférer le siège social du 16 rue du Bourg - 21130 AUXONNE pour le fixer au 14 rue des Sapins - 39500 DAMPARIS à compter du même jour, et de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis : La Gérance.

L2402472

ACTIS AUDIT CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

THEOREME

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
3 Allée des Tamaris
21121 FONTAINE LES DIJON
912 392 305 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} mai 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée THEOREME a décidé de transférer le siège social du 3 Allée des Tamaris - 21121 FONTAINE LES DIJON au 37 Rue des Godrans - 21000 DIJON à compter du 1^{er} mai 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L2402482

FIDAL AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

AD2G

FINANCIERE AD2G
SARL au capital de 558 816 euros
Siège social : 300 rue des Arts et Métiers, 21400 PONT DE PANY
535 107 825 RCS DIJON

Aux termes de l'AGE du 22/05/2024 :
- La dénomination sociale a été modifiée pour être désormais la suivante : AD2G.

- L'objet social a été étendu aux activités de fourniture de prestations de services de conseils dans le domaine des appareils électriques et électroniques et la vente d'objet d'art ou de décoration en bois, achetés ou fabriqués.

- Le siège social a été transféré de 330 rue des Arts et Métiers, 21400 PONT DE PANY à 8 Grande Rue, 21260 FLAVIGNEROT.

- La société a été transformée en SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE. Les fonctions de gérant de M. Dominique GIRARD ont pris fin.

- M. Dominique GIRARD demeurant 8 Grande Rue, 21260 FLAVIGNEROT a été nommé président.

- A chaque action est attaché un droit de vote pour l'adoption des décisions collectives d'associés.

- Les cessions d'actions sont soumises à agrément.
L2402489

DESMO 21

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 Euros
Siège social :
15 rue Nourissat à DIJON (21000)
507 697 217 RCS Dijon

Par décisions du 17 mai 2024, l'associé unique a nommé, à compter de cette même date, en qualité de président, la société MC LEGACY, SAS au capital de 80.000 €, siège social : 22 boulevard de la Marne à DIJON (21000), immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 927 722 223, en remplacement de Monsieur Benoît DULIEU, président démissionnaire.

Pour avis.

L2402506

A.C.M

SCI au capital de 120,00 Euros
105 Rue de Longvic - 21000 DIJON
n° SIREN 498 673 375 R.C.S. DIJON

Modification des dirigeants

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 24 décembre 2008 a constaté la démission de Monsieur Mathieu BONTE de ses fonctions de gérant.

En conséquence, l'article 15 des statuts a été modifié.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, la gérance

L2402507

JB MOTORCYCLES

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 Euros
Siège social :
15 rue Nourissat à DIJON (21000)
390 846 822 R.C.S. Dijon

Par décisions du 17 mai 2024, l'associé unique a nommé, à compter de cette même date, en qualité de président, la société MC LEGACY, SAS au capital de 80.000 €, siège social : 22 boulevard de la Marne à DIJON (21000), immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le numéro 927 722 223, en remplacement de Monsieur Benoît DULIEU, président démissionnaire.

Pour avis.

L2402508

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

LEGI Société
d'avocats
CONSEILS

**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

LA SÉQUANAISE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 12 B rue du 8 mai 1945
21270 PONTAILLER SUR SAONE
982 613 879 R.C.S. Dijon

ASSP du 06/05/2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 12 bis rue du 8 mai 1945 - 21270 PONTAILLER SUR SAONE au 82 A rue Saint Jean - 21270 PONTAILLER SUR SAONE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
L2402497

A.C.M

SCI au capital de 120,00 Euros
105 Rue de Longvic - 21000 DIJON
n° SIREN 498 673 375 R.C.S. Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 31 juillet 2012 a constaté la démission de Monsieur Alain VACHON de ses fonctions de gérant.

En conséquence, l'article 15 des statuts a été modifié.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, la gérance
L2402509

TRIUMPH DIJON

Société par actions simplifiée
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
15 rue Nourissat à DIJON (21000)
502 964 778 RCS Dijon

Par décisions du 17 mai 2024, l'associé unique a nommé, à compter de cette même date, en qualité de président, la société MC LEGACY, SAS au capital de 80.000 €, siège social : 22 boulevard de la Marne à DIJON (21000), immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 927 722 223, en remplacement de Monsieur Benoît DULIEU, président démissionnaire.
Pour avis.
L2402510

LEGI Société
d'avocats
CONSEILS

**LEGI CONSEILS
BOURGOGNE**
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

**GARAGE
CADET-RONDI**

Société par actions simplifiée
au capital de 8.000 Euros
porté à 4.000 Euros
Siège social : 56 rue de la Maladière
21610 FONTAINE FRANCAISE
445 102 874 R.C.S. Dijon

Suivant ASSP du 04/04/2024 et du 14/05/2024, le capital social a été réduit d'une somme de 4.000 € par voie de rachat et annulation et a été ramené de 8.000 € à 4.000 €. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : Le capital social est fixé à huit mille € (8.000 €). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre mille € (4.000 €). R.C.S. DIJON.
L2402517

« BK BATIMENT »

Forme : SASU
Capital : 1.000 Euros
Siège social :
55 rue Devosge - 21000 DIJON
Numéro SIREN 848 199 659
R.C.S. Dijon

Avis de modification

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 14 mai 2024, l'associé unique a décidé de transférer à compter du 23 avril 2024 le siège social qui était à 55 rue Devosge - 21000 DIJON à l'adresse suivante 14E rue Pierre de Coubertin, Parc de Mirande - 21000 DIJON.

L'article 3 des statuts a été modifié, en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis et mention.
L2402521

**DISSOLUTION
DE SOCIETE**

**GROUPE
etc**

SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

SUCRÉ SALÉ

Société par actions simplifiée
Au capital de 50.000 Euros
Siège social : 88 rue des Godrans
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 921 084 638

Aux termes des décisions de l'associé unique du 30/03/2024 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/03/2024 et sa mise en liquidation. M. Pascal JOIGNER demeurant 3 Avenue Fernand Leger - 21000 DIJON exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation. Cette nomination me fin au mandat du Président. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
L2401893

**TRANSPORTS
OSMO**

Forme : SASU société en liquidation
Capital social : 1.800 Euros
Siège social :
26 rue de l'Artisanat
21560 COUTERNON
894 600 246 RCS de Dijon

Dissolution anticipée

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2023. Monsieur Kevin MASOVIC, demeurant 24 rue de l'Artisanat - 21560 COUTERNON a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.
L2402398

RÉDACTION

TABARD Antonin
CHEVALIER Frédéric
GUINET Militine
03.80.68.23.67

redaction.jdp@legalnet.org

LEGATIS Notaires
de France

**SCI LA
PERSEVERANCE**

Société civile immobilière
au capital de 152 Euros
Siège social : 16 rue des Espaces
Verts
Couternon - 21560 ARC SUR TILLE
384 846 747 R.C.S. Dijon

Suivant AGE en date du 30/04/2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2024 et sa mise en liquidation. L'AG susvisée a nommé comme Liquidateur, M. Jacques COUDERC, demeurant 16 rue des Espaces Verts - 21560 COUTERNON, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 16 rue des Espaces Verts Couternon - 21560 ARC SUR TILLE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TC de DIJON. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis.
L2402531

**CLOTURE
DE LIQUIDATION****REV'DE SOI**

S.A.R.L. au capital de 5 000,00 Euros
En cours de liquidation
Siège social : Chemin La Cendine
21380 ASNIERES-LES-DIJON
Siège liquidation : 30B, Rue Arthur
Morelet
21000 DIJON
R.C.S : DIJON 532 007 523

Clôture de liquidation

Suivant décision collective des associés en date du 05/04/2024, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport de la Liquidatrice, ont approuvé les comptes de liquidation établis au 31/03/2024 ; donné quitus à la Liquidatrice, Madame Fanny CHOLLEY demeurant 30B, Rue Arthur Morelet à DIJON (21000), et déchargé cette dernière de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon. Mention sera faite au RCS : Dijon.
Pour avis.
L2402224

LEGATIS Notaires
de France

SCI LA CRIC

en liquidation
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social et siège de liquidation :
3 rue de Richebourg
21310 BEAUMONT SUR VINGEANNE
394 373 351 R.C.S. Dijon

Clôture de liquidation

Liquidateur : M. Jean-Yves ROUGET, demeurant Le Lauzeret, 640 chemin du Relais - 84110 SAINT ROMAIN EN VIENNOIS.

Aux termes d'une délibération en date du 15 mai 2024, l'AG des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation le tout avec effet au 31 décembre 2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Le liquidateur.
L2402403

SAINT USAGE FL

SCI au capital de 360.000 Euros
Siège social :
3 Chemin de la Croix Etienne
21600 FENAY
R.C.S. 489 633 941 DIJON

Clôture de liquidation

L'assemblée générale du 30/04/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/04/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce DIJON.
L2402390

LA CUDE

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège : 5 rue Merceret
21121 FONTAINE LES DIJON
Siège de liquidation : 5 rue Merceret
21121 FONTAINE LES DIJON
511 134 330 R.C.S. Dijon

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 mars 2024 au 5 rue Merceret - 21121 FONTAINE LES DIJON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M^{me} Aurélie HUBERT, demeurant 110 rue de Velars - 21370 PLOMBIERES LES DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis.
L2402502

LEGATIS Notaires
de France

**SCI LA
PERSEVERANCE**

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 152 Euros
Siège social : 16 rue des Espaces
Verts
Couternon - 21560 ARC SUR TILLE
384 846 747 R.C.S. Dijon

Suivant AGO en date du 30/04/2024, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur M. Jacques COUDERC, demeurant 16 rue des Espaces Verts - 21560 COUTERNON et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du TC de DIJON.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
L2402532

**REDRESSEMENT
JUDICIAIRE****KINESIO**

35 chemin du Gigot - 91250 SAINTRY SUR SEINE. RCS EVRY : 429 507 460. Etablissement secondaire à DIJON : 429 507 460 - 2021 B 793. Activité : formation en kinésiologie.

Jugement du tribunal de commerce de EVRY en date du 17 mai 2024, convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, Administrateur SELARL Fhb, prise en la personne de Me Alicia Alves, Administrateur Judiciaire Associée 98 Allée des Champs Elysées 91000 Évry-Courcouronnes avec pour mission de : assister, Mandataire judiciaire SELARL C. Basse en la personne de Me Christophe Basse 1 Rue René Cassin Immeuble le Mazière 91000 Évry-Courcouronnes.
L2402479

CHANGEMENT DE**RÉGIME MATRIMONIAL****ÉPOUX MARTINET /
FREYERMUTH****Changement
de régime matrimonial**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Constant JOUFFROY Notaire à DIJON, 43, rue Devosge, le 15 mai 2024, Monsieur Eric Michel MARTINET, né à ARRAS (62000), le 27 juin 1958, et Madame Marie Françoise FREYERMUTH née à METZ (57000), le 22 février 1964, demeurant ensemble à SAINT JULIEN (21490), 4 chemin des Solaires, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Constant JOUFFROY, notaire à DIJON (21000), 43 rue Devosge. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour avis.
L2402476

**ÉPOUX SECRET /
MORLAND****Changement de régime
matrimonial
Information préalable
(article 1397 al 3 du c.civ.)**

Suivant acte reçu par Maître Ludovic BAUT Notaire soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée «Ludovic BAUT et Elioise SALICHON-COLLOT, Notaires Associés» titulaire d'un Office Notarial à la résidence de DIJON, 52 boulevard Carnot Et dont l'office notarial est immatriculé à la Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires (CRPCEN) sous le numéro 21002 office notarial n° 21002, le vingt deux mai deux mille vingt quatre, Monsieur Pascal André Charles SECRET et Madame Sylvie MORLAND, 44 rue des Martyrs de la Résistance, demeurant ensemble à LONGVIC (21600 Côte-d'Or) 28 rue des Tamaris mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LONGVIC (21600 Côte-d'Or) le 26 septembre 1994, 44 rue des Martyrs de la Résistance, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Ludovic BAUT où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.
Pour avis.
L2402533

SUCCESSION**VACANTE****SUCCESSION VACANTE**

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GILLIOT Michel décédé le 15/11/2011 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218118583.
L2402466

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BONDON Michel décédé le 07/03/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218113224.
L2402467

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. TEYSSIER Patrick décédé le 09/02/2017 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218115106.
L2402468

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BUSONT Denise décédée le 30/10/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218118595.
L2402469

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} GALLI Regina décédée le 06/03/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218114061.
L2402470

AVIS**ADMINISTRATIF****Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement
Bourgogne-
Franche-Comté****Avis
de concertation préalable****Concertation préalable
relative à l'élaboration
du schéma régional
des carrières
de la région Bourgogne-
Franche-Comté**

La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové a modifié l'article L.515-3 du code de l'environnement (CE) pour réformer les schémas des carrières. Elle confie au préfet de région l'élaboration et l'approbation du Schéma Régional des Carrières (SRC).

La déclaration d'intention de la concertation préalable du public a eu lieu du 21 février au 20 avril 2024. Pendant cette période, aucune personne n'a exercé le droit d'initiative prévu à l'article L.121-17-III du CE. La concertation préalable se déroule par conséquent selon les modalités décrites dans la déclaration d'intention, à savoir pendant un mois et précédée d'une information du public.

Cette concertation se tient du 14 juin 2024 au 13 juillet 2024, sur le territoire de la région dans le but de recueillir les observations et propositions du public sur l'élaboration du schéma.

Le dossier soumis à concertation comporte les objectifs et caractéristiques principales du schéma, un aperçu des incidences potentielles sur l'environnement ainsi qu'un avant-projet du schéma.

Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance de ce dossier sur le site internet de la DREAL : www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr (Rubrique consultations publiques)

Les remarques et suggestions seront transmises par voie électronique à l'adresse suivante : concertation - consultation - src.dreal - bfc@developpement-durable.gouv.fr. Dans un délai de 3 mois après la fin de la concertation, un bilan des avis émis sera présenté sur le site internet de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

Le Préfet de région.
L2402474

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

AVIS DIVERS



**SCP François PENY,
François GUILLERMET,
Stéphanie CHAPUIS et
Luc DASNOY**
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

**M^{me} Madeleine
RAYER**

**Avis de saisine
de légataire universel**

Par testament du 07/04/2014 déposé le 26/02/2024 au rang des minutes de Me Guillaume LORISSON, notaire à GENLIS (21110) - 25 avenue de Sprendlingen, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de DIJON.

M^{me} RAYER Madeleine, demeurant 1 B rue du Tillot, 21000 DIJON, née le 13/02/1930 à DIJON, décédée le 22/01/2024 à DIJON, a institué un légataire universel.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 07/05/2024 entre les mains de Me Stéphanie CHAPUIS, notaire à DIJON (21000) - 2 rue Bossack, chargée du règlement de la succession.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

Pour avis : Me Stéphanie CHAPUIS. L2402487

TRIBUNAL DE

COMMERCE DE DIJON

**Jugement
du 07 mai 2024**

SAS HMD GROUP, 5 Rue Colbert, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 482 876 521. Activités des sociétés holding. Jugement modifiant le plan de sauvegarde. L2402427

SARL KHK, 3 Rue des Murées, 21121 Ahuy, RCS Greffe de Dijon 898 072 244. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ANS nommé Commissaire à l'exécution du plan SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. L2402428

SAS BIEN ENCRE, 12 Rue des Grandes Varennes, 21121 Ahuy, RCS Greffe de Dijon 792 345 415. Autre imprimerie (labeur). Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. L2402429

**Jugement
du 14 mai 2024**

SARL Ô BEL' HAIR, 1 Rue Jelly Bachelier, 21121 Fontaine-lès-Dijon, RCS Greffe de Dijon 798 972 170. Coiffure. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 7 ANS nommé Commissaire à l'exécution du plan SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. L2402411

SARL «ROXA RENOV'», 10 Rue de L'Église, 21250 Pagny-la-Ville, RCS Greffe de Dijon 418 256 178. Construction d'autres bâtiments. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Avril 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. L2402417

SARL KC SPORTS, 30 Rue de l'Artisanat, 21560 Couternon, RCS Greffe de Dijon 824 151 526. Activités de clubs de sports. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Avril 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. L2402418

SAS APOTIKA, 12B Rue Arthur Rimbaud, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 822 426 029. Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 Mai 2023, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. L2402433

SAS TERRANOVA TP, 15 Rue de Vesvre Guillaume, 21270 Cléry, RCS Greffe de Dijon 910 999 234. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2402437

SAS PROSPECOM, 8 Chemin de la Noue, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 830 439 089. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. L2402438

SAS SIRA CONSTRUCTION, 81 Boulevard Pascal, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 895 149 912. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2402439

SAS NOUVELLE MY KEBAB, 2 Rue Marceau, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 908 530 017. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2402441

SAS BHB INCLUSION, 2 Rue du Bas, 21210 La Motte-Ternant, RCS Greffe de Dijon 902 471 119. Services administratifs combinés de bureau. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. L2402458

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

**Jugement
du 14 mai 2024**

SIMON Jean-Marie, 3 rue Angèle Prudhon, 21200 Chevigny en Valière, RCS Greffe de Dijon 344 395 645. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juillet 2023, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402412

HOLENKA Pierre, 2 rue des Marconnets, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 435 072 145. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2022, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402414

SAS RUBI LINK, 2 Impasse du Sous-Lieutenant Marcel Milants, 21240 Talant, RCS Greffe de Dijon 895 043 032. Gestion d'installations informatiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 27 Février 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402419

SARL OCEANE CAFE, 13 Rue de la Plucharde, 21110 Bretenière, RCS Greffe de Dijon 841 397 698. Transformation du thé et du café. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2023, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402420

SAS BARBOULOTTE ENTREPRISE LABORATOIRE (BEL), 2 Rue du Bas, 21210 La Motte-Ternant, RCS Greffe de Dijon 904 910 981. L'activité de gestion d'un laboratoire de transformation alimentaire, notamment viande, légumes, lait, dans le cadre d'une démarche inclusive et participative. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Avril 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402421

SAS BARBOULOTTE ENTREPRISE BATIMENT (BEB), 2 Rue du Bas, 21210 La Motte-Ternant, RCS Greffe de Dijon 904 882 867. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juillet 2023, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402422

SAS LE QG TACOS KEBAB, 44 Rue Chagniot, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 902 481 829. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Septembre 2022, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402423

SARL MINI MARKET, 126 Rue Berbisey, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 848 390 985. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Février 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402432

SARL CALAIS FABIEN, 16 Rue du 19 Mars 1962, 21490 Varois-et-Chaignot, RCS Greffe de Dijon 519 240 170. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 Juin 2023, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402434

SARL CRS, 40 Rue de Longvic, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 823 670 088. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Avril 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402435

SARL LAURENT BOURRIOT, Hameau de la Guette, 21430 Liernais, RCS Greffe de Dijon 532 910 718. Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 29 Février 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402436

SARL MURIELLE ET MICHEL, 21 Rue Mercusot, 21540 Sombornon, RCS Greffe de Dijon 898 499 439. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Mai 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402440

SARL MAXDEV-SOLUTION (M.D.S), 5 Bis Rue de la Corvée, 21410 Saint-Victor-sur-Ouche, RCS Greffe de Dijon 919 738 831. Programmation informatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Avril 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402453

SARL JSO STUDIO, 1 Rue Ernest Chaput, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 831 223 607. Soins de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 04 Avril 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402454

SARL SETTER, 23 A Rue Louis Néel, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 400 442 810. Travaux d'étanchéification. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2023, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402455

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée PHARMACIE CONDE, 1 Rue du 8 Mai 1945, 21270 Pontallier-sur-Saône, RCS Greffe de Dijon 838 096 030. Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 Janvier 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402456

SARL O'maquis Corse, 14A Route de Dijon, 21380 Épagny, RCS Greffe de Dijon 840 047 583. Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mars 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402457

SARL NOARAY, 3 Rue des Combes, 39500 Damparis, RCS Greffe de Lons-le-Saunier 841 622 913. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402463

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

**Jugement
du 14 mai 2024**

MULBACH né LUCAS Sullivan Rodolphe Grégory (EI), 8 rue Charles Dullin, 21240 Talant, RCS Greffe de Dijon 520 611 443. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 01 Décembre 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402413

COLLET Ptarick, 44 rue du Général Leclerc, 21530 LA ROCHE EN BRENIL, RCS Greffe de Dijon 341 478 709. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 08 Février 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402415

SARL JCR, 2 Place de la Fontaine, 21550 Ladoix-Serrigny, RCS Greffe de Dijon 513 655 605. Toutes activités relatives à l'alimentation, la restauration, le traiteur. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 29 Avril 2024, désignant mandataire judiciaire SELARLASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402416

SAS THE BUTCHER, 2 Allée Robert Schuman, 21850 Saint-Apollinaire, RCS Greffe de Dijon 904 642 519. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Mai 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402430

SAS NFSA Consulting, 35A Rue de Larrey, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 948 341 078. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2024, désignant mandataire judiciaire SELARLASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402431

CLÔTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

**Jugement
du 14 mai 2024**

SARL HELP PARTS INTERNATIONAL, 14 E Rue Pierre de Coubertin, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 908 867 658. Commerce de gros d'équipements automobiles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402424

SARL BRASSERIE LA ROTEUSE, 2 Route Nationale 74, 21220 Brochon, RCS Greffe de Dijon 819 739 046. Fabrication de bière. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402425

SARL GARAGE CHAMBELLANT, Bas des Fontaines, 21290 Recey-sur-Ource, RCS Greffe de Dijon 790 089 445. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402426

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

SARL ENECI FINANCE DS, 11 Avenue du 8 Septembre 1944, Centre d'Affaire Lba, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 843 572 371. Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402442

SAS NEVEC, 15 Boulevard de Brosses, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 819 146 945. Activités des marchands de biens immobiliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402443

SARL MULTI COULEURS 21 (MULTI COULEURS 21), 28 Impasse Boris Vian, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 519 481 402. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402444

SARL LES HALLES DE SOMBERNON, 1 Impasse Gallo Romaine, 21540 Sombernon, RCS Greffe de Dijon 891 197 709. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402445

SARL ECRIVIN, 40 Route de Savigny, 21200 Beaune, RCS Greffe de Dijon 397 820 507. Édition de revues et périodiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402446

COSKUN Umut, 24 rue Monge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 519 825 418. Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402447

SARL MYLANA Les P'tites Bombes, Centre Commercial La Toison d'Or, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 507 593 622. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402448

SARL GRAND FORMAT, 6 Rue Joseph Jacquard, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 413 628 991. Autre imprimerie (labeur). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402449

Coskun née MUGGEO Emile, 82 rue Berbisey, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 537 609 877. Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402450

SAS GAMA, 2 Rue des Potiers, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 478 125 636. Commerce de détail d'autres équipements du foyer. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402451

SAS SCEC-IT-TECHNOLOGIE, 8 Chemin de la Noue, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 849 672 423. Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402452

SARL EUURL DEREGNAUCOURT, 16 Rue Victor Hugo, 21160 Couchey, RCS Greffe de Dijon 800 065 690. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402459

SARL CAPELLIA, 1 Rue Alexandre Nicolas, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 843 864 059. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402460

SABIK BRAHIM, 1 Promenade Toussaint Louverture, 21000 Dijon, RM 451 923 858. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402461

SARL SLI INFORMATIQUE, 16 Rue des Chalandes, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 479 101 891. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif L2402462

Yonne

MODIFICATION DE STATUTS

DOMAINE OZENFANT BENJAMIN

Société civile d'exploitation agricole au capital de 440.400 Euros
Siège social : 31 Grande rue
89144 LIGNY LE CHÂTEL
927 841 395 R.C.S. Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2024 a décidé de réduire le capital de 220.200 € puis de l'augmenter de 219.900 €, ce qui le porte à 440.100 €.

Pour avis : La gérance.
L2402496

FERMES DE LA PICARDIE

Société anonyme
à Conseil d'administration
au capital de 75.000 Euros
Siège social :
Fermes de la Picardie
89190 COURGENAY
324 513 340 RCS Sens

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 30/04/2024, il a été pris note de la démission de M. Michel THIBORD de ses fonctions d'Administrateur et de la nomination en remplacement de M^{me} Amandine THIBORD demeurant 990 Rue de Montferat - 83300 DRAGUIGNAN.
Mention en sera faite au RCS de SENS.
Pour avis : Le représentant légal.
L2402498

SYSTEMIS CONSEIL
Tax & Legal
Avocats
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

RAMBACH VDML

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
29 rue de Vincelles
89580 VAL DE MERCY
R.C.S. Auxerre 902 437 581

Par PV d'AGE du 22/05/2024, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, il a été décidé la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son siège social, sa date de clôture d'exercice social et sa durée demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 1.000 €, divisé en 1.000 parts sociales de 10 € chacune. La société a pour objet la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises.
Mention sera faite au R.C.S. d'AUXERRE.

Pour avis : Le gérant.
L2402504

PEPINIERES NAUDET LORDONNOIS

SARL unipersonnelle au capital de 1 200 000 euros
Siège social : LORDONNOIS (89144)
LIGNY-LE-CHATEL
393 092 721 RCS AUXERRE

Suivant décisions de l'associé unique du 13/05/2024, il a été pris acte que l'adresse du siège social est désormais : 1 Impasse des Pépinières, LORDONNOIS, 89144 LIGNY-LE-CHATEL, suite à la modification de l'adressage par la commune de LIGNY-LE-CHATEL. L'article 4 (SIEGE SOCIAL) des statuts a été modifié en conséquence.
L2402505

GFA FALSTAFF

Groupement foncier agricole
au capital de 48.010,00 Euros
Siège social :
Rue de Fleys, Vignoble Damp
89700 COLLAN
854 006 764 R.C.S. Auxerre

Selon consultation écrite des associés en date des 31 août et 06 septembre 2022 constatée en un acte authentique reçu par Maître Laurent TOPIN, Notaire à MALIGNY (89800), le 19 octobre 2023, la collectivité des associés a :

- Pris acte de la démission de M. Christopher WATSON de ses fonctions de gérant et a nommé aux fonctions de gérant M. Anthony ORR, demeurant à GREZ DOICEAU (Belgique), B1390, 1 rue du Grand Royal, sans limitation de durée ;

- Réduit le capital social de 32.490,00 € ce qui le ramène à 15.520,00 € ;

- Modifié la dénomination du groupement qui devient « GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE FERME SAINT-MARTIN » par abréviation « GFA FERME SAINT-MARTIN ».

Pour avis : La gérance.
L2402516

LDS GROUPE

SISA DU PAYS CHABLISIEN

Société interprofessionnelle de soins ambulatoires
au capital de 70 Euros
porté à 80 Euros
Siège social :
29 route d'Auxerre
89800 CHABLIS
824 114 953 R.C.S. Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 15 décembre 2023 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 10 € par apports en numéraire.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 7 €.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 8 €.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

Pour avis : La Gérance.
L2402501

DISSOLUTION DE SOCIETE

LDS GROUPE

Chez Rococotte

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 29 rue Charles Rolland
89550 HERY
Siège de liquidation :
18 rue du Tartre - 89550 HERY
914 036 181 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Virginie LOWYCK, demeurant 18 rue du Tartre - 89550 HERY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 18 rue du Tartre - 89550 HERY.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
L2402477

CLOTURE

DE LIQUIDATION

lingerie& Compagnie

SASU au capital de 1.000 Euros
Siège social : 18 rue de la poterie
89700 ÉPINEUIL
910141571 R.C.S. Auxerre

Le 31/12/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur, M. Yoann KOSCIOLEK, 18 rue de la Poterie - 89700 ÉPINEUIL, de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au R.C.S. de AUXERRE.
L2402100

LDS GROUPE

SCI DE LA MAISON DU CHASSEUR

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 15.244,90 Euros
Siège social : 1 Place de l'Hôtel de Ville

89130 TOUCY
Siège de liquidation : 22 rue d'En Bas
89560 MOUFFY
353 946 007 R.C.S. Auxerre

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 16 avril 2024 au 22 rue d'En Bas - 89560 MOUFFY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Marcel LESCROART, demeurant 22 rue d'En Bas - 89560 MOUFFY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
L2402481

LDS GROUPE

Chez Rococotte

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
29 rue Charles Rolland - 89550 HERY
Siège de liquidation :
18 rue du Tartre - 89550 HERY
914 036 181 R.C.S. Auxerre

L'assemblée générale ordinaire réunie le 21 février 2024 au 18 rue du Tartre - 89550 HERY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Virginie LOWYCK, demeurant 18 rue du Tartre - 89550 HERY, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
L2402503

Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales

par mail :

annoncelegale.jdp@legalnet.org

Mathieu Solbach. Menuisier et ébéniste de formation, ce guitariste membre d'un groupe local est devenu luthier il y a quelques années. Un choix de carrière récompensé vendredi 24 mai par la remise, par la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) BFC, du prix des métiers d'art du Doubs.

Faiseur de bois sonnant

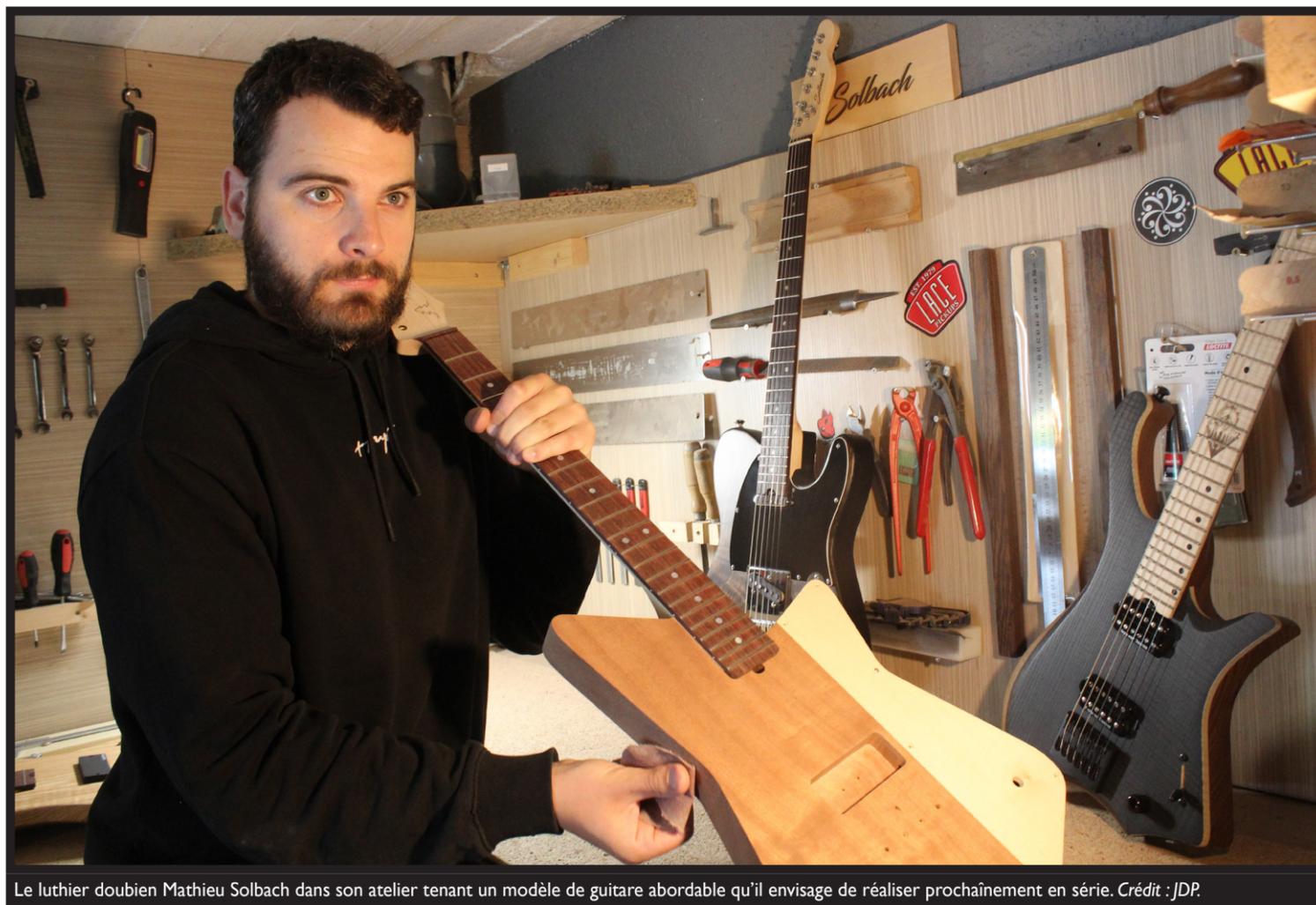


Nul fût besoin de fée bleue pour réveiller

la passion pour le bois dans le cœur du jeune Mathieu, son grand-père, menuisier de métier s'en acquitta à merveille. « Ma mère était secrétaire de la Sarl Vautherin, créée par mon grand-père à Pont-de-Roide et spécialisée dans la rénovation de toiture, le bardage extérieure mais aussi dans le bois de cercueils pour les pompes funèbres. Quand je rentrais de l'école, je filais dans l'atelier pour découper du bois, je me fabriquais des épées et des tremplins pour vélo », se souvient Mathieu Solbach. Cette appétence pour le travail des essences ne s'élimine pas avec le temps, bien au contraire.

DE LA MENUISERIE À LA LUTHERIE

À 14 ans, après un été passé en compagnie de son grand-père à se familiariser avec les techniques de coupe et d'assemblage traditionnelles de la menuiserie et de la charpenterie, l'adolescent décide d'entrer, en 2013, chez les Compagnons du devoir pour décrocher un CAP menuiserie, charpentier. Un premier diplôme qu'il complètera d'un second CAP ébéniste, puis d'un brevet professionnel menuiserie, charpentier au CFA Vauban. Durant ses cinq années d'études une nouvelle corde se fait sensible dans les mains du jeune homme, de celle que l'on trouve sur les guitares électriques et qu'il commence à gratter d'un médiateur autodidacte sous des rythmes rock métal. « C'est très vite devenu une vraie passion. J'ai donc pris des cours auprès d'un professeur qui était féru de belles guitares. Il m'a apporté une inestimable culture de la lutherie, sur ce qui fait qu'un instrument, de par sa forme, les bois qui le compose, sonne d'une manière et pourquoi un autre modèle résonne différemment. Il comparait cela aux vins qui s'affinent avec le temps et s'expriment spécifiquement en fonction des terroirs dont ils sont issus ». Cette rencontre donne à Mathieu Solbach l'envie de créer sa propre guitare. Un souhait encouragé par son professeur en menuiserie qui va l'aider et le pousser à aller au bout de cette initiative. « En 2014, je sortais ainsi ma première guitare, une copie d'une Gibson SG. Je l'avais conçue avec des méthodes de menuisier en m'attachant à l'aspect visuel, travaillant le bois dans le sens du fil. Elle était ainsi parfaite esthétiquement, mais offrait



Le luthier doubsien Mathieu Solbach dans son atelier tenant un modèle de guitare abordable qu'il envisage de réaliser prochainement en série. Crédit : JDP.

de piètres qualités sonores ». Pour que cette tentative ne reste pas au stade du canard, Mathieu Solbach choisi de se former à la lutherie auprès de Gabin Graff à Pfaffenheim en Alsace, fabricant et réparateur de guitares et basses électriques. « J'ai fait un stage de deux semaines où j'ai appris à écouter le morceau de bois, à prendre en compte sa densité, à travailler sur l'ergonomie. Puis en rentrant chez moi je me suis

« La lutherie, c'est plein de métiers en un : c'est le travail du bois, le choix des essences, l'électronique, les vernis, la peinture... »

remis au boulot, jusqu'à obtenir un instrument commercialisable ». Le 1er janvier 2019 la microentreprise Solbach guitares voit le jour. Le luthier décide alors de se spécialiser dans la fabrication sur-mesure en apportant son expertise dès l'idée de base, jusqu'à la réalisation finale pour concrétiser l'instrument de rêve de ses clients. Il

fait également le choix d'exercer son talent uniquement en électrique, jouant lui-même dans ce registre, il lui est plus facile de se mettre dans la peau du musicien qui fait appel à lui.

GUITARES EN SÉRIE

Mathieu Solbach réalise en moyenne une guitare par mois. Il capte sa clientèle en participant aux différents événements musicaux et concerts régionaux (il est notamment guitar tech sur différents festivals comme le Warm Up Hellfest à l'Axone de Montbéliard, c'est-à-dire qu'il est chargé de la maintenance technique du matériel appartenant aux musiciens d'un groupe afin de garantir le meilleur son possible sur scène), en exposant ses créations, mais également en donnant à écouter toute l'étendue de leur qualité acoustique sur les riffs de son groupe Trapdoor Band. « Cela génère du bouche à oreille... le reste, c'est le web. Un outil que j'ai investi dès le début avec une présence importante sur les différents réseaux sociaux, y compris TikTok. Je poste en général une vidéo par jour...

Cette visibilité en ligne m'apporte 50 à 60 % de ma clientèle ». À 27 ans, le jeune-homme s'est ainsi déjà fait une belle réputation notamment auprès d'artiste comme Manu Lanvin, fils de Gérard, Damien Chopard, guitariste de Babel (Kijango), Hélène Schmitt, chanteuse et guitariste des Fallen Lillies ou le groupe bisontin Holy Fallout pour qui Mathieu a réalisé une basse électrique six cordes, qui lui a permis de remporter le prix départemental

1997
Naissance le 1er avril à Montbéliard.

2013 à 2018
Se forme au métiers de charpentier, menuisier et ébéniste au travers de deux CAP et un brevet professionnel.

2019
Création de la lutherie Solbach guitares.

2024
reçoit le prix départemental des métiers d'art de la CMA BFC.

des métiers d'art, remis par la CMA BFC. « Les basses ont habituellement quatre cordes, le bassiste du groupe Mathieu Roger voulait un instrument ergonomique et léger. J'ai donc imaginé et réalisé à la main une basse sans tête avec un manche traversant de 13 plis de bois, une table d'harmonie en frêne, un corps en noyer et une touche en wengé. J'ai fini avec une couche de vernis très fine pour ne pas en altérer les vibrations. Chaque morceau de bois a été sélectionné en lien avec Roger pour répondre au mieux à ses besoins en termes de sonorité, de stabilité et de visuel ». Depuis peu Mathieu Solbach, qui a récemment investi dans des outils numériques, pour repousser les limites de la création de ses instruments, travaille à la conception d'un modèle de série plus abordable. Un projet qui se veut plus vintage avec une touche de modernité. « Je devrais être capable de produire une guitare par semaine au prix de 1.700 euros contre 2.500 à 3.500 euros pour la sur-mesure. Je pense également les commercialiser en ligne ».

FRÉDÉRIC CHEVALIER



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

